Mécanisme d'évaluation indépendant

Rapport sur les résultats : France 2023-2025

Open Government Partnership

Independent Reporting Mechanism

Table des matières

Sommaire exécutif 2
Section I : Observations clés 6
Section II. Premiers résultats 9
Section III. Participation et co-création 15
Section IV. Méthodologie 19
Annexe I : Données par engagement 21

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

Sommaire exécutif

Le quatrième plan d'action de la France a réussi à faire progresser la participation du public au travers de plusieurs engagements et a donné naissance à des outils d'éducation civique conçus en collaboration avec la société civile. La plupart des engagements ont été achevés, même si leur mise en œuvre a été retardée par un nombre sans précédent de changements de gouvernement. La mise en place d'un forum multipartite marque également une étape importante vers l'approfondissement des relations entre le gouvernement et la société civile.

Mise en œuvre

Sur les 17 engagements du quatrième plan d'action de la France, 15 ont été achevés ou ont atteint un niveau d'achèvement substantiel. Les avancées les plus marquées concernent les engagements relatifs à la généralisation de la participation du public (engagements 1, 2, 3, 5 et 14), aux données ouvertes (16 et 17), à la planification des politiques environnementales (10), à l'éducation (6 et 9) et à la politique de santé (8 et 11). L'investissement des équipes chargées de la mise en œuvre au sein des institutions, conjugué à des jalons clairs et réalistes, a favorisé ces progrès.

Deux réformes se distinguent par leur contribution à la participation civique et à l'éducation ouverte. L'engagement 2 a donné lieu au lancement du Campus de la transformation publique, une plateforme en ligne qui forme les agents publics aux méthodes participatives et qui compte déjà plus de 4 600 agents formés.

L'engagement 6 a donné naissance à un partenariat entre le gouvernement et la société civile qui a permis de concevoir des outils d'éducation civique dont plus de 40 000 élèves ont bénéficié.

L'engagement de la France au titre du Défi du gouvernement ouvert

Un coup d'œil

NIVEAU D'ACHÈVEMENT

15/17	**Engagements achevés ou substantiellement achevés**

PREMIERS RÉSULTATS

15/17	**Engagements avec premiers résultats**
1/17	**Engagements ayant obtenu des résultats significatifs**

OBSERVATIONS CLÉS

- Le forum multipartite nouvellement créé offre l'occasion de formaliser et d'approfondir la collaboration entre le gouvernement et la société civile.
- La plupart des engagements ont été achevés grâce à l'implication active des responsables de la mise en œuvre, malgré des changements de gouvernement sans précédent.
- Ce plan d'action privilégie les réformes visant à renforcer la participation du public à l'élaboration des politiques publiques plutôt que la lutte contre la corruption.

Exigences minimales remplies lors de la mise en œuvre : Non

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

(engagement 5) visait à créer un statut juridique pour les citoyens participant à des mécanismes de démocratie délibérative, assorti de protections et d'une indemnisation, à l'image du statut de juré. Le gouvernement a rédigé un rapport qui recense les obstacles à la participation civique et a proposé un cadre législatif pour les citoyens qui prennent part à des mécanismes de démocratie délibérative, comme les conventions ou les assemblées citoyennes[1]. Cet engagement s'inscrit dans une réforme de plus long terme du cadre de la participation civique en France. Menée à son terme, celle-ci pourrait considérablement renforcer le soutien apporté à l'implication du public dans l'élaboration des politiques publiques. Elle ferait également de la France le premier pays à se doter d'un tel cadre.

Dans le cadre de ce plan d'action, la France a étendu son soutien aux réformes en faveur du gouvernement ouvert dans cinq pays d'Afrique francophone. Ce soutien s'est traduit par le lancement d'un registre national centralisé des données publiques et la consolidation des jeux de données environnementales en Tunisie, par la création d'un site Internet consacré au PGO au Sénégal, ainsi que par un appui aux pratiques de gouvernement ouvert au niveau local et à l'engagement des OSC en faveur de la transparence budgétaire en Côte d'Ivoire[2].

Certaines organisations de la société civile qui participent au processus du PGO depuis plusieurs cycles ont relevé que ce plan accordait moins de place aux engagements de lutte contre la corruption que le précédent[3].

Participation et co-création

La Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), administration centrale directement rattachée au Premier ministre, pilote le processus du PGO. Au sein de la DITP, la coordination du PGO est passée en mars 2025 du cabinet du délégué interministériel au Centre interministériel de la participation citoyenne (CIPC).

En avril 2026, le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement a lancé le Forum ouvert. Ce forum multipartite, coprésidé par le ministre chargé du PGO et le président du Conseil économique, social et environnemental, institution constitutionnelle, pose les bases d'une institutionnalisation du dialogue entre le gouvernement et la société civile. Pendant la période de mise en œuvre du plan d'action, malgré l'absence de forum multipartite opérationnel, les organisations de la société civile ont échangé avec les responsables de la mise en œuvre au sein du gouvernement dans le cadre de réunions collectives et bilatérales[4]. Des réunions collectives et des ateliers réunissant plusieurs OSC ont ainsi été organisés en mars et en décembre 2024 afin d'examiner les options envisageables pour l'engagement 5 relatif au statut du citoyen participant[5]. Des réunions bilatérales avec des OSC se sont tenues en mars, avril et décembre 2024, puis deux autres, en mai 2025 sur le Défi du gouvernement ouvert et en décembre 2025 sur l'engagement 1[6]. Les responsables de l'engagement 6 relatif à la Fresque de la démocratie sont restés en contact régulier avec les OSC associées à sa mise en œuvre[7]. Certaines OSC ayant participé à l'élaboration du plan d'action se sont déclarées insatisfaites des informations disponibles et des possibilités qui leur étaient offertes pour suivre activement la mise en œuvre[8].

Au cours de la mise en œuvre, la France n'a pas satisfait aux exigences minimales des normes de participation et de co-création du PGO[9]. Ces exigences comprennent le maintien d'un espace multipartite de dialogue, un référentiel en ligne consacré aux activités du PGO, des points réguliers sur la mise en œuvre et la possibilité, pour les parties prenantes de la société civile, de proposer des commentaires sur la mise en œuvre. Ce plan d'action relevant d'une période de sursis, ceci reste toutefois sans incidence sur le statut de la France au sein du Partenariat.

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

Mise en œuvre dans le contexte

La mise en œuvre a eu lieu dans un contexte politique, économique et sécuritaire complexe. La France a connu un nombre sans précédent de changements de gouvernement, avec six gouvernements successifs au cours de la période de mise en œuvre, ainsi que la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives anticipées en juillet 2024[10].

Ces événements ont ralenti l'élaboration des politiques publiques et la prise de décisions stratégiques à long terme. Ils ont également accentué des tendances déjà présentes chez les citoyens : lassitude démocratique, défiance croissante envers les institutions démocratiques et polarisation politique[11].

La guerre que mène la Russie contre l'Ukraine a remis l'accent sur la défense et l'augmentation des dépenses militaires, tandis que le niveau élevé des prix de l'énergie a accru la pression sur le budget de l'État. Ces facteurs ont contribué à faire de la stabilité économique la priorité principale et ont réduit la marge de manœuvre des ministères[12].

[1] M. Marc Pichon de Vendeuil, maître des requêtes au Conseil d'État, « Préfigurer un "statut du citoyen participant" », mai 2025, document non publié et confidentiel au moment de la rédaction.

[2] « Examen du plan d'action du MEI : Tunisie 2023-2025 », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 12 février 2025, https://www.opengovpartnership.org/documents/tunisia-action-plan-review-2023-2025 ; « Rapport sur les résultats du MEI : Tunisie 2023-2025 », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 4 août 2026, https://www.opengovpartnership.org/documents/tunisia-results-report-2023-2025 ; « Rapport sur les résultats du MEI : Sénégal 2023-2025 », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 22 mai 2026, https://www.opengovpartnership.org/documents/senegal-results-report-2023-2025 ; « Examen du plan d'action du MEI : Côte d'Ivoire 2024-2026 », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 20 novembre 2025, https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-review-2024-2026.

[3] Représentants de la société civile, deux entretiens avec le chercheur du MEI, 4 février et 28 avril 2026.

[4] D'après la liste des réunions entre le gouvernement et la société civile transmise par le CIPC/la DITP au chercheur du MEI le 10 mars 2026 ; Mayara Soares Faria, ancienne collaboratrice de la DITP et ancien point de contact du PGO, entretien avec le chercheur du MEI, 11 mars 2026.

[5] Une réunion collective avec plusieurs OSC s'est tenue en mars 2024, lors du lancement du plan d'action. Une autre réunion collective a eu lieu en décembre sous la forme d'un atelier de co-création avec 10 OSC pour présenter l'état d'avancement de l'engagement 5 relatif au statut du citoyen participant et recueillir des idées à son sujet.

[6] D'après la liste des réunions entre le gouvernement et la société civile transmise par le CIPC/la DITP au chercheur du MEI le 10 mars 2026 ; Mayara Soares Faria, ancienne collaboratrice de la DITP et ancien point de contact du PGO, entretien avec le chercheur du MEI, 11 mars 2026 ;

[7] Judith Klein (Ministère de l'Éducation Nationale et Parlons Démocratie), entretien avec le chercheur du MEI, 3 avril 2026.

[8] Représentants de la société civile, quatre entretiens avec le chercheur du MEI, 4 et 17 février, 22 et 28 avril 2026.

[9] « Normes de participation et de co-création du PGO », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 24 novembre 2021, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2021/12/OGP-Participation-and-Co-Creation-Standards_24November2021.pdf ; « Document d'orientation sur l'évaluation des exigences minimales », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 31 mai 2022, https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-guidelines-for-the-assessment-of-minimum-requirements.

[10] La Première ministre Élisabeth Borne a démissionné le 8 janvier 2024. Lui ont succédé les gouvernements dirigés par Gabriel Attal (du 9 janvier au 16 juillet 2024), Michel Barnier (du 5 septembre au 13 décembre 2024), François Bayrou (du 23 décembre 2024 au 9 septembre 2025) et Sébastien Lecornu (le gouvernement « Lecornu I », qui a démissionné au lendemain de sa nomination en octobre 2025, puis le gouvernement « Lecornu II », en fonction depuis le 12 octobre 2025).

[11] « Baromètre de la confiance politique », Sciences Po – CEVIPOF, https://www.sciencespo.fr/cevipof/fr/etudes-enquetes/barometre-confiance-politique/#resultats ; Mariama Darame, « La dissolution de l'Assemblée nationale a accéléré le malaise politique des Français et leur décrochage démocratique avec leurs voisins européens », *Le Monde*, février 2025, https://www.lemonde.fr/politique/article/2025/02/11/la-dissolution-de-l-assemblee-nationale-a-accelere-le-malaise-politique-des-francais-et-leur-decrochage-democratique-avec-leurs-voisins-europeens_6541306_823448.html ; Julie Carrat, « Fractures françaises » : la crise gouvernementale accroît la défiance des Français envers le personnel politique, *Le Monde*, 21 octobre 2025, https://www.lemonde.fr/politique/article/2025/10/20/fractures-francaises-la-crise-gouvernementale-accroit-la-defiance-entre-les-francais-et-le-personnel-politique_6648191_823448.html.

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

[12] Eric Albert et Sophie Fay, « L'instabilité politique, cause de la quasi-stagnation économique française », *Le Monde*, 7 octobre 2025, https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/10/06/l-instabilite-politique-cause-de-la-quasi-stagnation-economique-francaise_6644856_3234.html ; Blanche Leridon, « 2025: Hope Beneath the Political Gridlock? » Institut Montaigne, 28 janvier 2025, https://www.institutmontaigne.org/en/expressions/decoding-france-2025-hope-beneath-political-gridlock ; Cyprien Batut, « France's Fiscal situation: Between Political Paralysis and European Discipline », EMPN, 6 octobre 2025, https://empn.eu/publication/france-fiscal-situation ; Julie Carriat, « Derrière "la dramatisation" de Bayrou sur les finances publiques, le risque d'aggraver la fatigue démocratique », *Le Monde*, 4 septembre 2025, https://www.lemonde.fr/politique/article/2025/09/03/derriere-la-dramatisation-de-bayrou-sur-les-finances-publiques-le-risque-d-aggraver-la-fatigue-democratique_6638510_823448.html ; Doloresz Katanich, « Political instability in France: How does it impact the economy and investments? » *Euronews*, 4 septembre 2025, https://www.euronews.com/business/2025/09/04/political-instability-in-france-how-does-it-impact-the-economy-and-investments ; « Crise démocratique : des symptômes de plus en plus inquiétants », *Le Monde*, 21 octobre 2025, https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/10/20/crise-democratique-des-symptomes-de-plus-en-plus-inquietants_6648228_3232.html.

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

Section I : Observations clés

Les observations clés ci-dessous présentent des réflexions sur le quatrième cycle du plan d'action de la France. Ces enseignements visent à soutenir les futurs plans d'action de la France et, d'une manière plus générale, le parcours vers un gouvernement ouvert.

Observation 1 : Le forum multipartite nouvellement créé offre l'occasion de formaliser et d'approfondir la collaboration entre le gouvernement et la société civile.

En avril 2026, le gouvernement a lancé le Forum ouvert, premier forum multipartite formel de la France. Son lancement, prévu pendant la période de mise en œuvre, a été retardé par les changements de gouvernement successifs. Dans l'intervalle, la DITP et le CIPC ont tenu des réunions bilatérales avec des OSC, notamment Transparency International France, Démocratie Ouverte, Code for France et Décider Ensemble[1]. La deuxième session du Forum ouvert s'est tenue en octobre 2026[2].

Le Forum ouvert est co-organisé par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), troisième assemblée constitutionnelle de la France aux côtés de l'Assemblée nationale et du Sénat, et par le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement[3]. Il s'agit d'une étape importante vers l'institutionnalisation de la collaboration entre le gouvernement et la société civile en matière de gouvernement ouvert dans le contexte français. Son ancrage au sein d'une institution constitutionnelle montre que la France accorde une place accrue au dialogue avec la société civile dans l'élaboration des réformes en faveur du gouvernement ouvert. La mise en place d'un forum et d'un processus multipartites formalisés permettrait également de répondre aux préoccupations exprimées par la société civile quant à l'absence d'informations régulières sur l'avancement de la mise en œuvre[4].

Le gouvernement, en collaboration avec le CESE, a élaboré des règles relatives à la sélection et à la représentation des membres du forum, au rythme des réunions et au processus d'élaboration des plans d'action, qu'il est en train de finaliser[5]. Une fois la transition à la tête du CESE achevée, celui-ci devrait finaliser les règles de gouvernance et de fonctionnement du forum[6]. Le CESE et la DITP pourraient envisager de sélectionner les OSC membres au moyen d'un appel ouvert, assorti de critères de participation clairs et publics. Pour renforcer l'appropriation collective des règles du FMP, le CESE et la DITP pourraient recueillir l'avis des organisations de la société civile actives dans le processus du PGO et en tenir compte dans la version définitive de ces règles.

Observation 2 : La plupart des engagements ont été achevés grâce à l'implication active des principaux responsables de la mise en œuvre au sein de l'administration publique, malgré des changements de gouvernement sans précédent.

Au cours de la mise en œuvre du plan d'action, la France a connu six changements de gouvernement, un nombre sans précédent. Cette instabilité a retardé la mise en œuvre des engagements nécessitant des validations ministérielles, comme l'engagement 3 relatif au forum multipartite, l'engagement 5 relatif au statut de citoyen participant et l'engagement 14 relatif à l'application Agora. Selon certains observateurs, les engagements 8 et 9 relatifs au Conseil National pour la Refondation dans les domaines de la santé et de l'éducation, issus d'une

initiative présidentielle, ont également perdu de leur élan à la suite de ces changements de gouvernement[7].

Malgré ce contexte politique complexe, 15 des 17 engagements avaient été achevés ou avaient atteint un niveau d'achèvement substantiel à la fin de la période du plan d'action. Ce taux d'achèvement élevé s'explique par les jalons clairs et précis dont étaient assortis de nombreux engagements, notamment les engagements 1, 3, 4, 6, 8, 10, 12, 13 et 14, ainsi que par la forte implication des responsables de la mise en œuvre au niveau technique[8]. Le nombre d'engagements, plus réduit que dans les plans d'action précédents, a également rendu le processus plus facile à gérer dans son ensemble. Une période de stabilité gouvernementale fin 2025 et la nomination d'un nouveau responsable ministériel du PGO ont accéléré la mise en œuvre des engagements nécessitant des validations ministérielles, comme les engagements 3 et 5[9].

Observation 3 : Ce plan d'action privilégie les réformes visant à renforcer la participation du public à l'élaboration des politiques publiques plutôt que la lutte contre la corruption.

Par rapport au plan d'action précédent, ce plan a donné la priorité à l'intégration de la participation du public à la prise de décision, ce qui constitue une évolution positive. Quatre engagements sur 17 (engagements 1, 2, 5 et 14) portaient sur la généralisation de la participation du public dans l'ensemble de l'administration, au moyen d'activités comme l'état des lieux des méthodes participatives et délibératives utilisées par le secteur public, la formation des agents publics aux méthodes participatives, l'élaboration d'un cadre juridique pour le statut du citoyen participant et l'amélioration de l'application de consultation citoyenne Agora. Par ailleurs, la France a lancé avec le Royaume-Uni un groupe d'action du PGO consacré à la participation lors du Sommet mondial du PGO d'octobre 2025, afin de favoriser les échanges entre pairs et le partage de bonnes pratiques en matière de généralisation de la participation du public dans l'ensemble de l'administration.

Cependant, deux organisations de la société civile spécialisées dans la lutte contre la corruption et associées au processus du PGO depuis plusieurs cycles ont souligné que ce plan d'action accordait une place bien moindre à la lutte contre la corruption[10]. En effet, le plan d'action 2021-2023 comprenait cinq engagements en matière de lutte contre la corruption. Ceux-ci portaient sur la transparence des marchés publics, la participation des citoyens aux processus d'audit et la transparence de ces derniers, l'élargissement du rôle de la Cour des comptes en matière d'évaluation des politiques publiques, et la transparence de la représentation d'intérêts[11].

À l'avenir, plusieurs réformes en matière de lutte contre la corruption pourraient être engagées. En 2025, la Cour des comptes a évalué la politique de lutte contre la corruption de la France et relevé des lacunes dans les outils de prévention et de détection du secteur public, une application insuffisante des sanctions non pénales, des capacités limitées du système judiciaire entraînant des retards, ainsi que le retard pris ces dernières années dans l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption[12]. Le gouvernement français a adopté en novembre 2025 la Stratégie nationale pluriannuelle de lutte contre la corruption 2025-2029, qui pourrait répondre à certaines de ces préoccupations[13]. Pour ce qui concerne la participation du public, de futurs engagements pourraient renforcer la capacité des citoyens à s'impliquer de manière effective, ou lever les obstacles à la participation des groupes sous-représentés. Le gouvernement pourrait également investir dans le suivi de l'incidence des pratiques novatrices de participation du public sur l'élaboration des politiques publiques. Donner la priorité à la

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

participation du public dans la pratique et en tirer des enseignements permettrait peut-être de mieux cerner la façon dont le gouvernement pourrait améliorer la participation des citoyens et de la société civile dans les différents domaines de l'action publique.

[1] D'après la liste des réunions entre le gouvernement et la société civile transmise par le CIPC/la DITP au chercheur du MEI le 10 mars 2026 ; Mayara Soares Faria, ancienne collaboratrice de la DITP et ancien point de contact du PGO, entretien avec le chercheur du MEI, 11 mars 2026.
[2] Gouvernement français, Renforcer et renouveler la participation des citoyens à la vie démocratique, https://www.agora.gouv.fr/consultations/vie-democratique.
[3] Corentin Costard (DITP/CIPC), commentaires écrits lors de la période de pré-publication du rapport, 6 octobre 2026.
[4] Représentants de la société civile, six entretiens avec le chercheur du MEI, 4, 17, 19 et 23 février, 22 et 28 avril 2026.
[5] Corentin Costard (DITP/CIPC), correspondance avec le chercheur du MEI, 22 juin 2026.
[6]Corentin Costard (DITP/CIPC), entretien avec le chercheur du MEI, 21 mai 2026.
[7] Représentant de la société civile, entretien, 23 février 2026.
[8] Représentant de la société civile, entretien, 28 avril 2026.
[9] Typhanie Scognamiglio et Corentin Costard (DITP/CIPC), entretien avec le chercheur du MEI, 19 févier 2026.
[10] Représentants de la société civile, deux entretiens, 4 février et 28 avril 2026.
[11] Le plan d'action 2021-2023 comprenait des engagements visant à rendre les marchés publics plus transparents (engagement 17), à accroître la participation des citoyens au processus d'audit (engagement 52), à renforcer la transparence des résultats des processus d'audit (engagement 53), à élargir le rôle de la Cour des comptes en matière d'évaluation des politiques publiques (engagement 54) et à renforcer la transparence de la représentation d'intérêts (engagement 58).
[12] « Évaluation de la politique de lutte contre la corruption », Cour des Comptes, 9 décembre 2025, https://www.ccomptes.fr/fr/publications/evaluation-de-la-politique-de-lutte-contre-la-corruption.
[13] « Plan national pluriannuel de lutte contre la corruption 2025-2029 », Agence française anti-corruption, novembre 2025, https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/fr/document/plan-national-pluriannuel-lutte-contre-corruption-2025-2029.

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

Section II. Premiers résultats

Cette section analyse les engagements du plan d'action qui ont obtenu les premiers résultats les plus positifs. Pour évaluer ces premiers résultats, le MEI tient compte de l'objectif des engagements, du contexte national, du domaine politique et des preuves de changements. L'évaluation des premiers résultats par le MEI se base sur l'ampleur des changements qui se sont produits et sur les preuves indiquant que le changement devrait être pérenne.

Tableau 1. Engagements avec premiers résultats

Engagement 2 : Création d'une plateforme centrale en ligne pour former les agents publics aux pratiques participatives, avec plus de 4 600 agents formés.
Engagement 6 : Mise en place d'un partenariat entre le gouvernement et la société civile qui a permis de concevoir des outils d'éducation civique dont plus de 40 000 élèves ont bénéficié.

Engagement 2 : Former les agents publics

Responsable de la mise en œuvre : Service Innovation de la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP)

Contexte et objectifs

Cet engagement visait à former les agents publics aux méthodes de l'intelligence collective, dont la facilitation et les coalitions d'acteurs, et à la participation citoyenne, notamment au moyen d'un référentiel commun de formation pour l'administration[1]. Il entendait remédier au manque d'expertise et à la perte de compétences liée à la rotation des effectifs dans l'administration, au manque de coordination entre des initiatives de formation dispersées et au manque de reconnaissance de compétences telles que la facilitation et la participation citoyenne[2].

Premiers résultats : Résultats significatifs

Les premiers résultats de cet engagement sont jugés significatifs, car il a abouti à la création d'une plateforme centrale en ligne de formation des agents publics aux pratiques participatives. À la fin de la période de mise en œuvre, 4 600 agents publics avaient été formés, un chiffre supérieur à l'objectif initial.

En décembre 2024, la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) a lancé le Campus de la transformation publique[3], une plateforme en ligne qui propose des ressources et des formations aux agents publics. Cette plateforme constitue un centre de ressources unique et centralisé pour les organismes publics et les agents de l'ensemble de l'administration qui souhaitent se former ou être accompagnés dans des projets de transformation du secteur public et de participation citoyenne. Ces formations, facultatives et gratuites, comprennent généralement un module initial en ligne suivi d'un module en présentiel[4]. Leur durée varie selon le thème, d'une demi-journée à six jours[5]. Avant le lancement du Campus de la transformation publique, l'offre se limitait à un court module en ligne sur la participation destiné aux agents publics[6]. Aujourd'hui, sept modules de formation sont proposés en présentiel et quatre en ligne[7]. Selon le gouvernement, le nombre total de formations, tous thèmes confondus, est bien plus élevé[8]. Au cours de la mise en œuvre, la DITP est allée bien au-delà de ce que prévoyait le

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

plan d'action en formant 4 600 agents publics, dont 100 ont suivi une formation de formateurs à la facilitation (jalons 1 et 2)[9].

Outre la formation d'un grand nombre d'agents publics en peu de temps, le Campus de la transformation publique a donné naissance à des réseaux d'experts issus de l'administration et, dans certains cas, de la société civile. Les institutions publiques peuvent solliciter ces experts pour animer des ateliers participatifs, des séances de co-développement et des démarches de participation citoyenne, à l'échelle nationale et à l'échelle locale[10]. Grâce au moteur de recherche du catalogue de ressources en ligne du Campus de la transformation publique[11], les utilisateurs peuvent repérer des formations, des outils et des experts dans différents domaines, susceptibles d'intervenir ponctuellement dans des formations, en effectuant une recherche par objectif (par exemple « co-création ») ou par compétence (par exemple « participation citoyenne » ou « intelligence collective »).

Le plan d'action prévoyait la création d'un réseau commun de facilitateurs issus de l'administration et des OSC (jalon 3), qui auraient été formés par le Campus de la transformation publique. La DITP a renoncé à ce jalon, car certains agents publics auraient pu se montrer réticents à être formés par des experts issus d'OSC. Elle a préféré faire intervenir ponctuellement des facilitateurs d'OSC aux côtés de ceux de l'administration, plutôt que de les intégrer à l'équipe de formation de l'État[12].

La création d'un centre de ressources unique et le nombre élevé d'agents formés ont dépassé les objectifs initiaux. La décision de mettre en place une plateforme dédiée, dotée de son propre budget, de quatre agents et d'un site Internet, renforce les perspectives d'institutionnalisation et de pérennisation de cette initiative[13]. La co-création de la Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire constitue un premier exemple d'incidence[14], 18 séances participatives y ayant été coanimées par des facilitateurs d'OSC et de l'administration formés par le Campus[15]. Pour remédier à la dispersion des offres de formation antérieures dans ces domaines, la DITP et d'autres partenaires institutionnels ont par ailleurs élaboré un référentiel de compétences de transformation publique, publié en 2026[16].

Le succès de cet engagement tient à la forte implication de l'équipe de direction de la DITP et à sa volonté de développer et d'améliorer l'offre de formation existante, en créant une structure interne chargée de doter les agents de compétences participatives tout en garantissant la cohérence des formations dispensées. L'engagement gagnerait à préciser la place de la société civile dans la formation des agents publics, en particulier dans quels cas et selon quelles modalités les formations peuvent être coanimées par des facilitateurs de l'administration et des OSC.

Cet engagement contribue directement à généraliser la participation civique en sensibilisant les agents publics et en leur donnant des outils concrets pour associer les citoyens et co-créer les politiques publiques, comme en témoigne la Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire[17]. La création du Campus de la transformation publique, doté d'une équipe et d'un budget dédiés, et la décision d'intégrer les formations et outils de participation citoyenne dans un cadre de formation plus large, contribuent à l'institutionnalisation et à la pérennisation de cette initiative, qui aurait pu sans cela se limiter à des ateliers de formation ponctuels. Pour la suite, la DITP est disposée à élargir et approfondir cette réforme dans le cadre du prochain plan d'action, si le forum multipartite décide de l'y inclure[18].

Pour l'avenir

Pour faire progresser cette réforme, la DITP prévoit une formation à la conception d'ateliers

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

d'intelligence collective et une autre à l'évaluation de l'incidence de la participation citoyenne[19].

Pour renforcer l'engagement, la DITP pourrait :

- **Promouvoir les formations du Campus de la transformation publique auprès des ministères et des autres entités publiques aux niveaux national et local.** Pour stimuler la demande, la DITP pourrait mener des actions de communication ciblant les ministères et d'autres entités publiques, comme les agences de l'État, les régions et les départements. Elle pourrait notamment mieux sensibiliser les décideurs locaux à ces formations. Les collectivités territoriales disposent parfois de moyens plus limités pour intégrer des méthodes de participation civique à leur prise de décision, tout en souhaitant impliquer leurs citoyens. Étant plus proches des citoyens, elles pourraient aussi être mieux placées pour mener des démarches participatives.
- **Entretenir un dialogue continu avec les organisations de la société civile spécialisées dans la participation civique sur l'offre et l'efficacité des formations et des outils.** La DITP pourrait proposer des canaux en présentiel et en ligne pour recueillir des avis sur les thèmes de formation. Elle pourrait aussi, lorsque c'est possible, associer aux formations des OSC spécialisées dans la participation civique, qui apporteraient leur expertise et leur regard sur ces initiatives. Des échanges entre pairs avec d'autres membres du PGO menant des initiatives similaires pourraient être utiles, notamment avec l'Espagne, qui propose un ensemble complet de ressources de formation sur le gouvernement ouvert à l'intention des agents publics[20].

Engagement 6 : Fresque de la démocratie

Responsable de la mise en œuvre : Service Innovation de la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP)

Contexte et objectifs

Cet engagement visait à élaborer et à diffuser un jeu visuel interactif, la Fresque de la démocratie. Ce jeu coopératif a été créé par l'OSC Démocratie Ouverte pour aider les jeunes à comprendre le système démocratique français[21]. Il prend la forme d'un atelier d'intelligence collective qui présente les acteurs et les outils de la démocratie française ainsi que leurs liens, et il réunit un groupe de 7 à 12 participants pendant trois heures, sous la conduite d'un animateur. L'engagement est une réponse au taux de participation électorale historiquement bas chez les jeunes et à la méfiance envers les institutions démocratiques[22].

Premiers résultats : Résultats modérés

Les premiers résultats de cet engagement sont jugés modérés, car il a donné naissance à un partenariat entre le gouvernement et la société civile qui a permis de concevoir des outils d'éducation civique dont plus de 40 000 élèves ont bénéficié.

Démocratie Ouverte a élaboré la Fresque de la démocratie en collaboration avec des partenaires en 2024. Au cours de son élaboration, le jeu a été testé pendant cinq mois, puis finalisé à partir des résultats de ces tests (jalons 1 à 4). Il a été déployé dans plusieurs contextes, notamment dans des établissements scolaires des régions parisienne et marseillaise[23]. Dépassant les prévisions initiales de l'engagement, la DITP a décidé en 2025 d'étendre la portée du jeu en l'adaptant également aux élèves de moins de 15 ans, en associant étroitement le ministère de l'Éducation nationale[24].

En 2024, le ministère de l'Éducation nationale a lancé un programme révisé d'enseignement moral et civique[25], ensemble de ressources facultatives destinées à aider les enseignants à

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

mettre en œuvre l'enseignement moral et civique obligatoire à l'école primaire et dans le secondaire[26]. Ces ressources, que les établissements sont libres d'adopter, s'inspirent du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe[27]. Ce programme, qui s'adresse aux enfants de 5 à 18 ans, couvre quatre dimensions liées à la culture de la démocratie : les principes et valeurs à promouvoir, ainsi que les connaissances, les attitudes et les compétences nécessaires pour participer à la vie démocratique[28]. Il comprend notamment des initiatives comme le Parlement des enfants[29], le concours Découvrons notre Constitution[30] et la Journée du droit[31].

Dans le cadre de ce programme, le ministère a signé une convention de partenariat avec une autre OSC, Parlons Démocratie. Celle-ci a mis au point un modèle novateur pour sensibiliser les élèves de 10 à 18 ans à l'engagement citoyen[32]. Mis en œuvre depuis 2024, ce modèle associe rencontres avec des professionnels des institutions et mises en situation pratiques, pour permettre aux élèves de comprendre les mécanismes démocratiques du pays et de les mettre en pratique. Il a touché 16 000 élèves en 2024 et 25 000 en 2025, grâce à 300 interventions, dans 165 établissements scolaires de toute la France pour la seule année 2025, auprès d'un large éventail de niveaux, de l'école primaire au lycée[33]. D'autres initiatives du programme d'enseignement moral et civique ont touché entre 120 et 2 500 classes[34]. Globalement, le nombre d'activités et d'élèves concernés au cours de la mise en œuvre du plan d'action est élevé et devrait augmenter prochainement, la convention de partenariat entre Parlons Démocratie et le ministère de l'Éducation nationale courant jusqu'en 2028. Bien qu'elles ne figurent pas dans le texte initial du plan d'action, ces activités ont servi le but visé par l'engagement, à savoir renforcer la participation civique des jeunes grâce à des outils novateurs, et elles ont dépassé les objectifs du plan d'action.

La mise en œuvre de cet engagement est allée au-delà de sa description initiale, qui ne prévoyait qu'un seul outil, la Fresque. Les éléments recueillis attestent également d'une institutionnalisation et d'une pérennisation, le programme d'enseignement moral et civique constituant une priorité du ministère de l'Éducation nationale, doté d'effectifs et d'un budget dédiés. Enfin, l'engagement a bénéficié à des milliers d'élèves et a été une réussite du point de vue de la coopération entre le gouvernement et les OSC.

Parlons Démocratie, acteur clé de la société civile dans le domaine de la démocratie et de la participation en France, s'est déclarée satisfaite de la mise en œuvre de cet engagement. L'association reconnaît que le partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale a joué un rôle déterminant pour changer d'échelle et ancrer cette initiative dans le cadre plus large de la politique publique d'éducation. Elle souhaite donc que cet engagement soit poursuivi et étendu[35].

Plusieurs facteurs expliquent les résultats obtenus, notamment la stratégie plus large que le ministère de l'Éducation nationale appliquait déjà en matière d'éducation civique, son ouverture aux partenariats avec la société civile, et la décision de la DITP de mettre en relation avec le ministère une OSC spécialisée dans la démocratie et le gouvernement ouvert (Démocratie Ouverte). L'approche des deux OSC, qui allie outils novateurs et grande rigueur professionnelle, comme en témoignent les intervenants hautement spécialisés issus de la fonction publique, en activité ou non, que mobilise Parlons Démocratie, a aussi largement contribué à nouer le partenariat avec le ministère et aux résultats de l'engagement. Un dialogue continu entre le ministère et ses partenaires de la société civile pourrait aider à adapter pleinement la Fresque de la démocratie au cadre scolaire et à étendre le déploiement des deux outils.

Cet engagement est un exemple fort de coopération entre les experts du gouvernement ouvert

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

de la DITP et du CIPC, un ministère sectoriel et les deux OSC. Il est le seul du plan d'action à avoir été entièrement mis en œuvre en partenariat avec des OSC, ce qui confirme le potentiel des partenariats entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. La DITP a d'ailleurs mis en avant cet exemple de synergie entre le gouvernement et la société civile pour inspirer d'autres responsables de la mise en œuvre[36]. L'ancrage de telles initiatives novatrices dans un plan plus large et bien institutionnalisé du ministère de l'Éducation nationale accroît donc les chances de pérennisation et de déploiement à plus grande échelle de ces outils, évitant le risque qu'elles aboutissent à des activités ponctuelles et dispersées.

Pour l'avenir

Le ministère de l'Éducation nationale entend poursuivre le déploiement de ces outils et améliorer leur visibilité et leur cohérence au sein du programme d'enseignement moral et civique. Il prévoit également de cartographier les initiatives d'éducation civique existantes, y compris celles menées par des acteurs non gouvernementaux[37]. Démocratie Ouverte et Parlons Démocratie prévoient toutes deux de poursuivre leurs activités en collaboration avec le ministère après la fin du plan d'action.

Pour renforcer l'engagement à l'avenir, le ministère de l'Éducation nationale pourrait :

- **Adapter la Fresque aux plus jeunes élèves en collaboration avec Démocratie Ouverte.** Il pourrait notamment co-concevoir une version pilote destinée aux collégiens et aux écoliers, puis la tester dans quelques établissements avant de déployer la version adaptée.
- **Étendre le modèle de Parlons Démocratie.** En coordination avec l'association Parlons Démocratie, le ministère pourrait rechercher des pistes d'extension du modèle et augmenter les moyens humains et financiers qui y sont consacrés.
- **Lancer une campagne de communication auprès des enseignants et des directeurs d'établissement afin de promouvoir l'offre élargie d'éducation civique, notamment la Fresque et le modèle de Parlons Démocratie.** Cette campagne pourrait s'appuyer sur des ressources en ligne, des webinaires et des visites dans les établissements.
- **Instaurer des points d'étape réguliers sur la Fresque et les autres outils co-conçus avec la société civile, en partenariat avec le CIPC, Démocratie Ouverte, Parlons Démocratie et d'autres OSC.** Ces points pourraient porter sur le suivi des ressources disponibles, l'adoption du programme, la résolution des difficultés et les ajustements nécessaires.
- **Mobiliser un large éventail d'acteurs de la société civile pour identifier d'autres outils existants en phase d'expérimentation.** Des outils similaires pourraient, le cas échéant, être intégrés au programme afin d'enrichir l'offre globale d'éducation civique.
- **Mieux faire connaître le succès de ses partenariats avec les organisations de la société civile.** Il pourrait le faire dans le cadre du processus de co-création du prochain plan d'action, afin d'inciter d'autres ministères souhaitant prendre un engagement au titre du PGO à concevoir et à mettre en œuvre leurs engagements en partenariat avec des OSC.

À plus long terme, fort du succès de son partenariat avec Parlons Démocratie, le ministère de l'Éducation nationale pourrait :

- **Nouer des partenariats similaires avec d'autres OSC.** Il pourrait notamment repérer les activités et programmes du ministère auxquels des partenaires de la société

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

civile pourraient apporter une valeur ajoutée, et il pourrait aussi cartographier les partenariats possibles.

[1] Bien qu'aucune définition officielle n'en soit donnée, l'intelligence collective peut s'entendre, au sens large, comme la capacité d'un groupe à résoudre des problèmes et à prendre des décisions collectivement de manière plus efficace que des personnes travaillant isolément.
[2] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 6, ministère de l'Éducation nationale (MEN), Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), document non publié au moment de la rédaction.
[3] Voir : https://www.modernisation.gouv.fr/campus-de-la-transformation-publique.
[4]Corentin Costard (DITP/CIPC), entretien avec le chercheur du MEI, 21 mai 2026.
[5] Costard, entretien.
[6] Costard, entretien.
[7] « Catalogue de ressources », DITP, https://www.modernisation.gouv.fr/campus-de-la-transformation-publique/catalogue-de-ressources?.
[8] Corentin Costard, commentaires écrits lors de la période de pré-publication du rapport.
[9] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 6 ; DITP, correspondance avec le chercheur du MEI, 9 avril 2026.
[10] Voir : https://www.modernisation.gouv.fr/campus-de-la-transformation-publique/les-experts-internes-et-les-laboratoires-d-innovation.
[11] « Catalogue de ressources », DITP.
[12] Voir : https://www.horizonspublics.fr/comment-la-ditp-fait-elle-monter-en-competences-les-fonctionnaires
[13] Costard, entretien.
[14] Voir : https://www.economie.gouv.fr/ess ; https://www.ess-france.org/strategie-nationale-de-l-ess-consultation-lancee-par-l-etat ; https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/Plaquette%20pr%C3%A9sentation%20-%20Strate%CC%81gie%20nationale%20ESS.pdf.
[15] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 6 ; DITP, correspondance.
[16] Voir : https://www.horizonspublics.fr/comment-la-ditp-fait-elle-monter-en-competences-les-fonctionnaires.
[17] Voir: https://www.economie.gouv.fr/correspondance; https://www.ess-france.org/strategie-nationale-de-l-ess-consultation-lancee-par-l-etat ; https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/Plaquette%20pr%C3%A9sentation%20-%20Strate%CC%81gie%20nationale%20ESS.pdf ; autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 6 ; DITP, correspondance.
[18] Costard, entretien.
[19] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 6.
[20] Voir : https://transparencia.gob.es/gobierno-abierto/sensibilizacion-formacion/formacioneepp.
[21] Voir : https://www.democratieouverte.org/blog/fresque-de-la-democratie.
[22]« Plan d'action de la France 2023-2025 », DITP, décembre 2023, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2024/01/France_Action-Plan_2023-2025_December_EN.pdf.
[23] Représentant de la société civile, entretien avec le chercheur du MEI, 19 février 2026.
[24] Voir : https://www.democratieouverte.org/blog/fresque-de-la-democratie ; Typhanie Scognamiglio et Corentin Costard (DITP/CIPC), entretien avec le chercheur du MEI, 19 février 2026.
[25] Voir : https://eduscol.education.gouv.fr/4752/ressources-d-accompagnement-pour-l-enseignement-moral-et-civique-aux-cycles-2-3-et-4.
[26] Judith Klein (Ministère de l'Éducation Nationale et Parlons Démocratie), entretien avec le chercheur du MEI, 3 avril 2026.
[27] Voir : https://www.coe.int/en/web/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture/rfcdc.
[28] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 6.
[29] Voir : https://eduscol.education.gouv.fr/6156/le-parlement-des-enfants.
[30] Voir : https://eduscol.education.gouv.fr/6171/concours-decouvrons-notre-constitution.
[31] Voir : https://eduscol.education.gouv.fr/6159/journee-du-droit-dans-les-colleges.
[32] Voir : https://www.parlons-democratie.fr ; Parlons Démocratie, entretien.
[33] Voir : « Rapport d'activité de 2025 », Parlons Démocratie.
[34] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 6.
[35] Parlons Démocratie, correspondance avec le chercheur du MEI, 22 mai 2026.
[36] Costard, entretien.
[37] Costard, entretien.

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

Section III. Participation et co-création

Le lancement d'un forum multipartite (FMP) formel en avril 2026 offre la possibilité de renforcer la collaboration entre le gouvernement et la société civile en matière de gouvernement ouvert. Jusque-là, le gouvernement et la société civile s'étaient réunis pour examiner certains engagements dans le cadre de réunions bilatérales ou en groupes restreints. Cette période de plan d'action s'est achevée, pour la France, sur une perspective encourageante de collaboration régulière et constructive entre le gouvernement et la société civile.

Le PGO en France

Le processus du PGO est piloté en France par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP). Au sein de la DITP, le Centre interministériel de la participation citoyenne (CIPC) a récupéré, en mars 2025, la fonction de point de contact du PGO, jusqu'alors exercée par le cabinet du délégué interministériel. Au niveau ministériel, le plan d'action a été signé par le membre du Gouvernement alors chargé du Renouveau démocratique et porte-parole du Gouvernement. À la suite des changements de gouvernement, la supervision du processus du PGO a été attribuée au ministre chargé des relations avec le Parlement, responsable politique de la DITP et, plus largement, de la participation citoyenne[1]. La mise en œuvre des engagements du PGO en France est financée par les budgets des ministères responsables, et non par une ligne budgétaire dédiée aux activités du PGO.

La France a lancé son forum multipartite, le Forum ouvert, en avril 2026, à l'issue officielle de la période de mise en œuvre du plan d'action. Ce forum multipartite est co-organisé par le Conseil économique, social et environnemental (CESE)[2], troisième assemblée constitutionnelle de la France aux côtés de l'Assemblée nationale et du Sénat, et par le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement[3]. Le CESE a été réformé en 2021 afin d'accorder une plus grande place aux OSC[4]. Ce forum marque un progrès vers une institutionnalisation accrue du processus du PGO. Ses règles de gouvernance et de fonctionnement, rédigées par le gouvernement et le CESE, sont en cours de finalisation[5].

La page Web officielle du gouvernement français consacrée au PGO fait partie du portail Agora[6]. Elle présente quelques informations générales sur le PGO et sur le plan d'action en cours, mais aucune information sur la co-création ou la mise en œuvre du plan d'action 2023-2025.

Co-création du plan d'action

La DITP a tenu en octobre et novembre 2023 deux ateliers de co-création, organisés conjointement avec les OSC Transparency International France et Démocratie Ouverte, qui ont réuni des représentants des ministères, des OSC et du monde universitaire[7]. Toutes les propositions émises lors des ateliers ont été documentées et publiées sur la plateforme en ligne Klaxoon afin de recueillir des commentaires. Le gouvernement a présenté un document intitulé « Ce que nous avons entendu » ainsi qu'une liste de 37 propositions d'engagements parmi lesquelles la société civile a défini des engagements prioritaires. Les organes gouvernementaux ont ensuite retenu les engagements définitifs du plan d'action sur la base de leur faisabilité[8]. Le calendrier de co-création et l'aperçu des options de participation destinées aux parties prenantes n'avaient pas été publiés en ligne au moins deux semaines avant le démarrage du processus de co-création. La DITP a bien publié un message sur LinkedIn annonçant le lancement du processus de co-création, mais celui-ci ne comportait pas de calendrier précis.

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

Selon plusieurs représentants de la société civile, le gouvernement a fourni quelques retours oraux aux parties prenantes de la société civile qui avaient soumis des propositions. Aucune réponse raisonnée n'a toutefois été apportée pendant la co-création concernant les propositions d'engagements non retenues dans le plan d'action[9].

Participation lors de la mise en œuvre

Pendant la mise en œuvre, aucune réunion régulière n'a été organisée entre le gouvernement et la société civile pour informer, échanger et évaluer l'état d'avancement global de la mise en œuvre, principalement en raison de l'absence d'espace multipartite de dialogue. Le gouvernement a organisé quelques réunions collectives et bilatérales avec des OSC sur les engagements 1, 3, 5 et 6 afin de recueillir leurs contributions et d'échanger sur la mise en œuvre, principalement par l'intermédiaire de la DITP et du CIPC. Des réunions collectives et des ateliers réunissant plusieurs OSC ont eu lieu en mars 2024, lors du lancement du plan d'action, et en décembre 2024 pour examiner les options envisageables pour le statut du citoyen participant (engagement 5)[10]. Des réunions bilatérales avec des OSC ont été tenues en mars et avril 2024, lors du lancement du plan d'action, puis en décembre 2024[11]. Deux autres réunions bilatérales ont eu lieu en mai 2025 sur le Défi du gouvernement ouvert, et en décembre 2025 sur l'engagement 1, qui visait à établir un état des lieux des méthodes participatives et délibératives[12]. Les responsables de la Fresque de la démocratie (engagement 6) sont restés en contact régulier avec les OSC associées à sa mise en œuvre[13].

Le CIPC a également tenu deux réunions de coordination, en juillet et novembre 2025, avec trois organisations (Démocratie Ouverte, Transparency International France et Code for France) qui avaient sollicité et obtenu une subvention du Fonds Helen Darbishire pour la société civile du PGO afin de créer et de coordonner un réseau français de la société civile pour le gouvernement ouvert[14].

Certaines OSC traditionnellement associées au processus du PGO en France ont indiqué avoir reçu moins d'informations sur la mise en œuvre que lors des cycles de plan d'action précédents[15]. Elles attribuent cette situation au climat politique et à l'instabilité, tout en reconnaissant les efforts réels de la DITP et du CIPC[16]. Elles ont également précisé qu'elles s'intéressaient avant tout à quelques engagements (1, 3, 5 et 16) plutôt qu'au plan d'action dans son ensemble[17]. L'actuel point de contact a pris ses fonctions en avril 2025, après une vacance de plusieurs mois. À l'avenir, le CIPC pourrait associer de manière proactive les OSC intéressées par certains domaines d'action prioritaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du prochain plan d'action.

Pour le prochain plan d'action, le gouvernement a lancé une consultation en ligne afin de recueillir l'avis des citoyens, et il a invité les OSC membres du Forum ouvert à soumettre des propositions d'engagements[18]. Il a indiqué que la mise en œuvre du prochain plan d'action prévoira une information plus large des parties prenantes de la société civile sur son avancement, ainsi qu'une mise en œuvre conjointe des engagements.

Tableau 2. Conformité aux exigences minimales

Le MEI se base sur les Normes de participation et de co-création du PGO pour évaluer les pratiques participatives des pays tout au long du cycle du plan d'action[19]. Les pays sont appelés à appliquer pleinement les normes et à respecter les exigences minimales de chacune[20]. Le Sous-comité des critères et normes du PGO détermine si un pays a ou non respecté le processus du PGO[21].

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

Exigence minimale	Co-création	Mise en œuvre
1.1 Espace de dialogue : Pendant la mise en œuvre, il n'existait aucun espace multipartite de dialogue. Des réunions collectives avec des OSC ont été organisées en mars et décembre 2024, ainsi qu'en mai, juillet et novembre 2025. Des réunions bilatérales entre le gouvernement et des OSC ont eu lieu en mars, avril et décembre 2024, ainsi qu'en mai et décembre 2025[22]. L'exigence minimale prévoit qu'un espace multipartite de dialogue se réunisse au moins tous les six mois et que ses règles de participation de base soient publiques. Compte tenu de l'intervalle de sept mois entre les réunions d'avril et de décembre 2024 et de l'absence de règles de participation publiques, cette exigence minimale est jugée non respectée[23]. Un FMP a été lancé le 22 avril 2026.	Non	Non
2.1 Site Web du PGO : Le site Agora comporte une page consacrée au processus du PGO en France, qui présente le dernier plan d'action[24].	Oui	Oui
2.2 Référentiel : Aucun référentiel proposant des informations sur la cocréation et la mise en œuvre du plan d'action n'est disponible en ligne.	Non	Non
3.1 Préavis : voir l'Examen du plan d'action[25].	Non	Sans objet
3.2 Sensibilisation : voir l'Examen du plan d'action[26].	Oui	Sans objet
3.3 Mécanisme de rétroaction : voir l'Examen du plan d'action[27].	Oui	Sans objet
4.1 Réponse raisonnée : voir l'Examen du plan d'action[28].	Non	Sans objet
5.1 Mise en œuvre ouverte : Pendant la mise en œuvre, le gouvernement a tenu une réunion collective avec 10 OSC en décembre 2024 pour examiner les options envisageables pour l'engagement 5 relatif au statut de citoyen participant. Il a également organisé deux réunions collectives, en juillet et novembre 2025, en appui à l'engagement 3 relatif à la création d'un forum multipartite. L'exigence minimale prévoit qu'un espace de dialogue tienne au moins deux réunions par an pour discuter de la mise en œuvre du plan d'action et recueillir les commentaires des OSC. Si deux réunions entre le gouvernement et la société civile ont porté sur l'avancement et les prochaines étapes d'un engagement au cours de la deuxième année de mise en œuvre (engagement 3), une seule réunion de ce type s'est tenue au cours de la première année. Par conséquent, l'exigence minimale a été évaluée comme n'ayant pas été respectée[29].	Sans objet	Non

[1] « Décret n° 2025-1108 », Légifrance, 21 novembre 2025, https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000052822441.
[2] Voir : https://www.lecese.fr.
[3] Corentin Costard (DITP/CIPC), commentaires écrits lors de la période de pré-publication du rapport, 6 octobre 2026.
[4] Voir : https://www.lecese.fr/decouvrir-cese/historique.
[5] Corentin Costard (DITP/CIPC), correspondance avec le chercheur du MEI, 22 juin 2026.
[6] Voir : https://www.agora.gouv.fr/pgo.
[7] Mayara Soares Faria (alors conseillère en relations internationales et gouvernement ouvert à la DITP), entretien avec le chercheur du MEI, 15 avril 2024.
[8] Faria, entretien.

[9] « Examen du plan d'action du MEI : France 2023-2025 », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 24 février 2025, https://www.opengovpartnership.org/documents/france-action-plan-review-2023-2025.
[10] Une réunion collective avec plusieurs OSC s'est tenue en mars 2024, lors du lancement du plan d'action. Une autre réunion collective a eu lieu en décembre sous la forme d'un atelier de co-création avec 10 OSC pour présenter l'état d'avancement de l'engagement 5 relatif au statut du citoyen participant et recueillir des idées à son sujet.
[11] D'après la liste des réunions entre le gouvernement et la société civile transmise par le CIPC/la DITP au chercheur du MEI le 10 mars 2026 ; Mayara Soares Faria, ancienne collaboratrice de la DITP et ancien point de contact du PGO, entretien avec le chercheur du MEI, 11 mars 2026 ;
[12] D'après la liste des réunions entre le gouvernement et la société civile transmise par le CIPC/la DITP au chercheur du MEI le 10 mars 2026.
[13] Judith Klein (Ministère de l'Éducation Nationale et Parlons Démocratie), entretien avec le chercheur du MEI, 3 avril 2026.
[14] Voir : https://www.opengovpartnership.org/news/announcing-the-recipients-of-the-helen-darbishire-fund-for-civil-society ; Typhanie Scognamiglio et Corentin Costard (DITP/CIPC), Entretien avec le chercheur du MEI, 19 février 2026 ; représentants de la société civile, trois entretiens avec le chercheur du MEI, 4 et 19 février, 14 avril 2026 ; Typhanie Sconamiglio, commentaires écrits lors de la période de pré-publication du rapport, 1er octobre 2026.
[15] Représentants de la société civile, quatre entretiens avec le chercheur du MEI, 4, 17 et 19 février, et 22 avril 2026.
[16] Représentants de la société civile, deux entretiens avec le chercheur du MEI, 4 et 19 février 2026.
[17] Représentants de la société civile, deux entretiens avec le chercheur du MEI, 4 et 19 février 2026.
[18] Corentin Costard, commentaires écrits lors de la période de pré-publication du rapport, 1er octobre 2026.
[19] « Normes de participation et de co-création du PGO », Partenariat pour un Gouvernement ouvert (PGO), 24 novembre 2021 https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2021/12/OGP-Participation-and-Co-Creation-Standards_24November2021.pdf.
[20]« Lignes directrices du MEI pour l'évaluation des exigences minimales », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 31 mai 2022, https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-guidelines-for-the-assessment-of-minimum-requirements.
[21] Le 1er août 2025, le Sous-comité des critères et normes du PGO a adopté une résolution sur la suspension temporaire de l'application des exigences minimales assorties de délais en matière de participation et de co-création, pour tous les membres mettant actuellement en œuvre des plans soumis à partir du 1er janvier 2024. Voir : « Resolution of the Criteria & Standards Subcommittee regarding the Temporary Suspension of the Enforcement of Time-Bound Minimum Requirements for Participation and Co-Creation », Partenariat pour un gouvernement ouvert, 1er août 2025, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2025/08/Resolution-of-CS-on-the-Temporary-Suspension-of-the-Enforcement-of-Time-Bound-Minimum-Requirements-2.pdf ; pour plus d'information sur la politique d'examen de procédure du PGO, voir : https://www.opengovpartnership.org/procedural-review/#IC.
[22] D'après la liste des réunions entre le gouvernement et la société civile transmise par le CIPC/la DITP au chercheur du MEI le 10 mars 2026.
[23] D'après la liste des réunions entre le gouvernement et la société civile transmise par le CIPC/la DITP au chercheur du MEI le 10 mars 2026.
[24] Voir : https://www.agora.gouv.fr/pgo.
[25] « Examen du plan d'action du MEI : France 2023-2025 », Partenariat pour un gouvernement ouvert.
[26] « Examen du plan d'action du MEI : France 2023-2025 », Partenariat pour un gouvernement ouvert.
[27] « Examen du plan d'action du MEI : France 2023-2025 », Partenariat pour un gouvernement ouvert.
[28] « Examen du plan d'action du MEI : France 2023-2025 », Partenariat pour un gouvernement ouvert.
[29] D'après la liste des réunions entre le gouvernement et la société civile transmise par le CIPC/la DITP au chercheur du MEI le 10 mars 2026.

Section IV. Méthodologie

Ce rapport soutient la redevabilité et l'apprentissage des pays à travers l'évaluation du niveau d'achèvement et les premiers résultats du plan d'action. Le rapport comprend une analyse approfondie des engagements ou des groupes qui ont obtenu les premiers résultats les plus positifs dans le plan d'action. Il évalue également les pratiques du pays en matière de participation et de co-création tout au long du cycle du plan d'action[1].

Les produits du MEI fournis pendant le cycle du plan d'action national incluent :

- **Recommandations pour la co-création :** document concis qui met en avant les enseignements tirés des précédents rapports du MEI pour appuyer le processus du PGO, la conception du plan d'action et l'apprentissage global d'un pays.
- **Examen du plan d'action :** examen technique des caractéristiques du plan d'action, ainsi que des points forts et des défis identifiés par le MEI, afin de renforcer le processus de mise en œuvre.
- **Examen de mi-parcours :** examen des plans d'action de quatre ans après actualisation à mi-parcours. Cet examen évalue les nouveaux engagements et les engagements qui ont été considérablement modifiés dans le plan d'action actualisé, ainsi que la conformité aux critères du PGO. Il comprend en outre une présentation informelle des progrès accomplis au niveau de la mise en œuvre.
- **Rapport sur les résultats :** évaluation globale de la mise en œuvre qui se concentre sur les résultats en matière de politique et sur la manière dont les changements se produisent. Le rapport vérifie également la conformité aux règles du PGO et éclaire la redevabilité et l'apprentissage à plus long terme.

Le MEI évalue chaque engagement sur la base de deux indicateurs dans le Rapport sur les résultats :

Achèvement

Le MEI évalue le niveau d'achèvement de chaque engagement du plan d'action, y compris les engagements regroupés dans l'examen du plan d'action[2]. Le niveau d'achèvement de tous les engagements est évalué selon les catégories suivantes :

- Aucune preuve disponible
- Pas commencé
- Limité
- Substantiel
- Achevé

Premiers résultats

Le MEI évalue le niveau de ces premiers résultats en se basant sur la mise en œuvre de chaque engagement ou de chaque groupe. Pour cela, le MEI tient compte de l'objectif des engagements, du contexte national, du domaine politique et des preuves de changement. L'indicateur des premiers résultats se base sur l'ampleur des changements qui se sont produits et sur les preuves indiquant que le changement devrait être pérenne. L'indicateur des premiers résultats établit trois niveaux de résultats :

- **Aucun résultat notable :** Au vu des preuves recueillies (par le biais de recherches documentaires, d'entretiens, etc.), la mise en œuvre de l'engagement en faveur d'un

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

gouvernement ouvert n'a donné que peu ou pas de résultats positifs. Après avoir évalué les activités poursuivies au cours de la période de mise en œuvre et leurs résultats (le cas échéant), le MEI n'a pas constaté de changements significatifs en termes :
 - d'amélioration des pratiques, des politiques ou des institutions régissant un domaine politique ou au sein du secteur public,
 - d'amélioration de l'environnement propice à l'instauration de la confiance entre les citoyens et l'État.

- **Résultats modérés :** Au vu des preuves recueillies (par le biais de recherches documentaires, d'entretiens, etc.), la mise en œuvre de l'engagement en faveur d'un gouvernement ouvert a donné des résultats positifs. Après avoir évalué les activités menées au cours de la période de mise en œuvre et leurs résultats, le MEI a constaté des changements significatifs en termes :
 - d'amélioration des pratiques, des politiques ou des institutions qui régissent un domaine politique, ou au sein du secteur public, ou
 - d'amélioration de l'environnement propice à l'instauration de la confiance entre les citoyens et l'État.

- **Résultats significatifs :** D'après les preuves recueillies (par le biais de recherches documentaires, d'entretiens, etc.), la mise en œuvre de l'engagement en faveur d'un gouvernement ouvert a donné des résultats positifs significatifs. Après avoir évalué les activités menées au cours de la période de mise en œuvre et leurs résultats, le MEI a constaté des changements significatifs en termes :
 - d'amélioration des pratiques, des politiques ou des institutions qui régissent un domaine politique, ou au sein du secteur public, ou
 - d'amélioration de l'environnement propice à l'instauration de la confiance entre les citoyens et l'État.

 Les résultats positifs significatifs montrent que l'on s'attend à des changements (tels que définis ci-dessus) pérennes.

Ce rapport a été préparé par le MEI en collaboration avec Alessandro Bozzini, et il a été revu par Andy McDevitt, expert externe du MEI. La méthodologie du MEI, la qualité des produits du MEI et le processus d'examen sont supervisés par le Panel d'experts internationaux (PEI) du MEI[3]. Pour obtenir plus d'informations, reportez-vous à la page Web du MEI[4] ou au glossaire des termes du MEI et du PGO[5].

[1] Pour obtenir une définition des termes employés par le PGO, comme « co-création » ou « engagements prometteurs », voir le « Glossaire du PGO », https://www.opengovpartnership.org/fr/glossary/.
[2] Le MEI regroupe les engagements qui ont un objectif politique commun au cours du processus d'examen du plan d'action. Dans ces cas-là, le MEI évalue le « Potentiel de résultats » et les « Premiers résultats » au niveau du groupe. Le niveau d'achèvement est évalué au niveau de l'engagement. Pour plus d'informations sur la manière dont le MEI regroupe les engagements, voir la section IV sur la méthodologie de l'examen du plan d'action.
[3] « Panel d'experts internationaux », Partenariat pour un gouvernement ouvert, Mécanisme d'évaluation indépendant, https://www.opengovpartnership.org/fr/about/who-we-are/international-experts-panel/.
[4] « Aperçu du MEI », Partenariat pour un gouvernement ouvert, https://www.opengovpartnership.org/fr/irm-guidance-overview/.
[5] « Glossaire du PGO », Partenariat pour un Gouvernement ouvert.

Annexe I : Données par engagement[1]

Engagement 1 : État des lieux des démarches de participation

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Modeste

- **Achèvement :** Substantiel
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

Le premier engagement visait à dresser un état des lieux des démarches de participation et d'innovation démocratique afin d'encourager les ministères à adopter ces pratiques et à les déployer à plus grande échelle. Le Centre interministériel de la participation citoyenne (CIPC) a recensé 46 démarches de participation menées par l'État depuis 2017. Cet état des lieux est accessible au public sur le site et l'application Agora[2]. Les utilisateurs peuvent y rechercher différents types de démarches de participation, chacune étant accompagnée d'une fiche d'information qui résume ce qui a été fait et les résultats obtenus et qui comporte un lien vers des informations complémentaires. Dans certains cas, Agora présente également les mesures prises par le gouvernement, comme le lancement du Plan d'action pour favoriser la place des femmes dans l'agriculture[3] ou la présentation d'un texte de loi réformant les missions du personnel infirmier, à la suite de consultations dédiées[4]. L'engagement prévoyait aussi un jalon consistant à produire un rapport public à partir de cet état des lieux, qui n'a pas été achevé. Selon le gouvernement, ce rapport doit être publié en octobre 2026[5]. Allant au-delà de ce que prévoyait l'engagement, le CIPC a organisé un retour d'expérience interne et commencé à élaborer une méthodologie d'évaluation de l'incidence des démarches de participation[6]. Cette méthodologie a ensuite été examinée lors d'un atelier organisé en février 2026, après la fin du plan d'action, qui a réuni plus de 40 participants issus d'institutions de l'État et de collectivités territoriales[7]. Dans le prochain plan d'action, un engagement prolongeant celui-ci pourrait produire des résultats plus significatifs à condition d'influer sur la conception et la mise en œuvre des futures démarches de consultation et de participation.

À la suite de ce premier état des lieux, le gouvernement a déjà lancé une mission parlementaire chargée d'évaluer l'état de la participation citoyenne, en lien avec l'engagement 5. Cette mission est confiée à un membre de l'Assemblée nationale qui organisera des entretiens, des enquêtes et des groupes de discussion, puis analysera la littérature existante afin de cartographier les principaux outils de participation citoyenne. Il identifiera ensuite les initiatives les plus prometteuses, les comparera aux pratiques internationales et élaborera des scénarios d'évolution de la politique française de renouveau démocratique. Les résultats de la mission parlementaire sont attendus en septembre 2026 et éclaireront le processus de co-création du prochain plan d'action du PGO[8].

Engagement 2 : Former les agents publics

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Modeste

- **Achèvement :** Substantiel
- **Premiers résultats :** Résultats significatifs

Cet engagement est évalué dans la section II ci-dessus.

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

Engagement 3 : Forum multipartite

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Modeste

- **Achèvement :** Limité
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

Cet engagement visait à créer un forum multipartite pour le processus du PGO, piloté par le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Il répond à une demande de longue date de la société civile. Malgré un niveau d'achèvement limité pour les actions menées jusqu'en décembre 2025, l'engagement a depuis été achevé au cours de l'année 2026.

En raison des changements de gouvernement successifs pendant la mise en œuvre[9], le forum multipartite a été lancé en avril 2026, lors d'un événement de haut niveau coprésidé par le ministre chargé des relations avec le Parlement et le président du CESE, en présence d'un panel diversifié réunissant des représentants du gouvernement, des OSC et de l'unité de soutien du PGO[10]. Un représentant de la société civile s'est déclaré satisfait de ce lancement, tout en souhaitant que des règles d'adhésion et de fonctionnement claires soient débattues et adoptées[11].

Comme prévu dans le plan d'action, le forum multipartite est piloté par le CESE, ce qui renforce l'institutionnalisation et la pérennité du forum. [12] Le gouvernement et les OSC prévoient que le forum multipartite jouera un rôle important au niveau de la co-création et du suivi du prochain plan d'action. Cet engagement pourrait permettre à la France de se conformer aux normes de participation et de co-création du PGO[13]. Les règles de gouvernance et de fonctionnement du forum, rédigées par le gouvernement et le CESE, sont en cours de finalisation[14]. Selon la teneur de ces règles, le forum multipartite pourrait préserver un espace institutionnalisé de collaboration entre le gouvernement et la société civile face à d'éventuels changements politiques.

Engagement 4 : Soutenir l'innovation démocratique à l'international

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Pas clair

- **Achèvement :** Achevé
- **Premiers résultats :** Aucun résultat notable

Cet engagement est évalué comme n'ayant produit aucun résultat notable en matière de gouvernement ouvert en France, faute de dimension nationale. Le mandat du MEI porte uniquement sur les changements apportés aux politiques et pratiques nationales par la mise en œuvre des engagements du plan d'action. Cela limite l'évaluation du potentiel de résultats et des premiers résultats dans la mesure où l'engagement vise à soutenir des initiatives de gouvernement ouvert dans cinq pays d'Afrique francophone (Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie, Sénégal et Bénin) par l'intermédiaire du programme PAGOF.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement, plusieurs institutions publiques françaises (MEAE, AFD, AFA, HATVP, Défenseur des droits, DITP et DINUM) ont partagé leur expertise, échangé sur les bonnes pratiques et tissé des liens autour du gouvernement ouvert avec leurs homologues gouvernementaux d'Afrique francophone. Par exemple, des

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

délégations des écoles nationales d'administration de Côte d'Ivoire, du Sénégal et de Tunisie ont rencontré l'Institut national du service public (INSP) en avril 2024 pour échanger sur l'élaboration d'un module consacré au gouvernement ouvert et comparer leurs expériences en matière de formation des agents publics. L'Agence française anticorruption (AFA) a par ailleurs signé avec la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance de Côte d'Ivoire un protocole d'accord visant à renforcer leur coopération dans la lutte contre la corruption[15].

Le programme lui-même a obtenu des résultats positifs et a notamment joué un rôle déterminant dans l'adhésion du Bénin au PGO en 2025. Les résultats des engagements soutenus par le PAGOF figurent dans les rapports du MEI consacrés aux pays bénéficiaires.

La mise en œuvre de cet engagement a donné lieu à des avancées importantes. Le PAGOF a par exemple soutenu la mise en œuvre de deux engagements du plan d'action 2023-2025 de la Tunisie, qui ont abouti au lancement d'un registre national centralisé des données publiques et à la consolidation des jeux de données environnementales[16]. Au Sénégal, l'appui du PAGOF a facilité le lancement du site Web national consacré au PGO[17]. En Côte d'Ivoire, le MEI a constaté que le PAGOF avait contribué à promouvoir les pratiques de gouvernement ouvert dans cinq collectivités locales, en participant au comité de supervision de la mise en œuvre, et à renforcer l'engagement des OSC en faveur de la transparence budgétaire, en soutenant un échange entre pairs du gouvernement et de la société civile avec leurs homologues marocains[18].

Le PGO et Expertise France ont mis en œuvre la deuxième phase du Projet d'appui aux gouvernements ouverts francophones (PAGOF 2), financée à hauteur de 7 millions d'euros par l'Agence française de développement (AFD)[19]. Tous les jalons ont été atteints, notamment la promotion et la visibilité du projet lors du lancement du plan d'action de la France et de la Réunion régionale Afrique et Moyen-Orient du PGO de 2025[20], ainsi que la préparation d'une nouvelle phase du projet[21].

Selon le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le PAGOF 2 a soutenu l'adoption de lois sur l'accès à l'information, la déclaration de patrimoine, la protection des lanceurs d'alerte et la lutte contre la corruption au Sénégal ; de la stratégie de lutte contre la corruption, du guide national du budget participatif et du plan d'action pour un parlement ouvert en Côte d'Ivoire ; ainsi que du Réseau marocain des collectivités territoriales ouvertes (REMACTO) et du plan d'action pour un parlement ouvert au Maroc[22]. Selon le gouvernement, le programme PAGOF a également contribué au lancement du réseau africain des parlements ouverts en mai 2026, ainsi qu'à la co-conception et au déploiement de modules de formation en ligne sur le gouvernement ouvert au sein de l'INSP et des écoles nationales d'administration de Côte d'Ivoire, du Sénégal et de Tunisie[23].

Engagement 5 : Statut du citoyen participant

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Modeste

- **Achèvement :** Achevé
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

Cet engagement visait à définir un cadre juridique pour un nouveau statut de citoyen participant, reconnaissant des droits aux citoyens qui prennent part à des processus de délibération. Ce statut permettrait aux citoyens participants de percevoir une indemnisation,

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

de bénéficier d'un congé spécial accordé par leur employeur et de faire reconnaître leurs compétences, à l'image des protections et de l'indemnisation associées au statut de juré. L'engagement a été proposé par la société civile[24] et identifié comme prometteur dans l'Examen du plan d'action[25]. Pour le mener à bien, le gouvernement a sollicité en 2024 l'appui juridique du Conseil d'État concernant la possibilité d'instituer formellement le statut de citoyen participant[26].

Dans ce contexte, le CIPC, le CESE et le Conseil d'État ont réalisé 23 auditions d'universitaires et d'autres experts en octobre et novembre 2024. En décembre 2024, ils ont également organisé un atelier réunissant plus de 20 représentants du gouvernement et de la société civile afin de présenter différents scénarios de statut de citoyen participant et de recueillir leurs avis[27]. Le maître des requêtes au Conseil d'État chargé de la mission d'appui juridique a remis son rapport au gouvernement en mai 2025. Ce rapport identifie trois principaux obstacles à la participation, à savoir le manque de temps, le coût financier et le manque de reconnaissance. Il propose par ailleurs des mécanismes juridiques pour transformer ces freins en incitations, avant de présenter plusieurs scénarios de statut de citoyen participant fondés sur la législation et la réglementation en vigueur.[28]. Le rapport a ensuite été présenté au ministre chargé des relations avec le Parlement en février 2026. Au moment de la rédaction, il n'avait pas encore été rendu public[29].

Plusieurs représentants d'OSC ont souligné l'importance de cette réforme et salué l'atelier de décembre 2024, tout en regrettant le peu d'informations reçues sur les conclusions de la mission du Conseil d'État[30]. Une autre partie prenante de la société civile a relevé qu'aucun élément attestant des délibérations menées dans le cadre de l'engagement n'avait été rendu public[31].

Le ministre a annoncé[32] le lancement d'une mission parlementaire sur ce sujet[33]. Dans le contexte français, cela signifie que le gouvernement confie à un parlementaire le soin de mener des recherches et de rédiger un rapport sur une question donnée, ce qui pourrait à l'avenir déboucher sur une nouvelle législation en la matière[34]. Si les premiers résultats de cet engagement sont jugés modérés au moment de la rédaction, celui-ci pourrait produire des résultats significatifs à plus long terme si le statut de citoyen participant est créé et mis en œuvre.

Engagement 6 : Fresque de la démocratie

• **Vérifiable :** Oui • **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui • **Potentiel de résultats :** Pas clair	• **Achèvement :** Achevé • **Premiers résultats :** Résultats modérés

Cet engagement est évalué dans la section II ci-dessus.

Engagement 7 : Moment de vie « Je vote »

• **Vérifiable :** Oui • **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui • **Potentiel de résultats :** Pas clair	• **Achèvement :** Substantiel • **Premiers résultats :** Résultats modérés

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

L'engagement 7 cherchait à faciliter l'inscription sur les listes électorales afin de résoudre les problèmes de la faible participation électorale et de la mal-inscription des électeurs. L'engagement initial a été co-créé avec l'OSC A voté[35]. Trois activités prioritaires ont été définies : simplifier l'inscription sur les listes électorales, dématérialiser la demande de procuration et dématérialiser les supports de campagne[36]. En avril 2024, l'inscription sur les listes électorales a été simplifiée grâce à l'ajout d'une nouvelle option numérique à la liste des pièces d'identité acceptées, le certificat électronique France Identité, généré par le service d'identité numérique de l'État[37].

Selon le ministère de l'Intérieur, quatre millions de citoyens utilisent l'application France Identité[38]. Depuis novembre 2025, la demande de procuration est entièrement dématérialisée et les électeurs souhaitant voter par procuration peuvent l'établir ou la résilier totalement en ligne[39]. Le ministère indique que 79 500 procurations ont été traitées entièrement en ligne via France Identité lors des élections municipales de mars 2026[40]. Les activités mises en œuvre ayant levé des obstacles au vote, les premiers résultats de cet engagement sont jugés modérés.

Engagement 8 : CNR santé (Conseil national pour la Refondation)

- **Vérifiable :** Non
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Pas clair

- **Achèvement :** Substantiel
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

Cet engagement visait à répondre à des besoins de santé locaux spécifiques en associant les parties prenantes au moyen de la démarche du Conseil national pour la Refondation (CNR). Cette démarche du CNR, qui réunit différentes parties prenantes pour élaborer des solutions communes, a été lancée en septembre 2022[41] et le CNR santé a été lancé en octobre 2022[42], soit avant le début du plan d'action dans les deux cas. La plupart des jalons de l'engagement ont été atteints, notamment la mise en service d'au moins 100 bus médicaux[43], la hausse de la part des patients atteints d'une affection de longue durée disposant d'un médecin traitant, passée de 93,99 % en septembre 2022 à 96,1 % en juin 2025, et le déploiement de services d'accès aux soins dans tous les départements[44].

Par ailleurs, la part de la population couverte par des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)[45] est passée de 68 % en décembre 2022 à 90 % en octobre 2025. De plus, 2 981 maisons de santé[46] avaient été créées en juin 2025, sur les 4 000 initialement prévues[47]. Cette démarche a renforcé l'ancrage territorial des soins et l'implication des acteurs de la santé, comme les professionnels de santé, les syndicats et les associations de patients[48]. Certaines critiques estiment toutefois que la démarche du CNR s'est essoufflée au fil des années[49].

Engagement 9 : CNR éducation (Conseil national pour la Refondation)

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Modeste

- **Achèvement :** Achevé
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

Cet engagement visait à poursuivre la démarche du CNR dans le secteur de l'éducation, intitulée « Notre école, faisons-la ensemble », qui avait été lancée en octobre 2022, avant la mise en œuvre du plan d'action[50]. L'objectif était d'élaborer des projets pédagogiques répondant aux besoins locaux, d'améliorer le niveau et le bien-être des élèves et de lutter contre les inégalités. D'après les données publiées en ligne par le ministère de l'Éducation nationale[51], 8 000 projets auraient été validés pendant la période de mise en œuvre[52]. Parmi ceux-ci, le MEI a pu en vérifier 112 à l'école primaire, 39 au collège et 18 au lycée. Certains établissements scolaires ont adopté une démarche ouverte et participative en associant des acteurs extérieurs à l'établissement à la conception de leurs projets, tandis que d'autres ne l'ont pas fait[53].

Engagement 10 : Planification écologique

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Modeste

- **Achèvement :** Achevé
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

L'engagement 10 visait à associer le public à la gouvernance environnementale régionale au moyen de COP régionales de planification écologique organisées dans chaque région administrative, afin d'élaborer des feuilles de route régionales pour la transition écologique à l'horizon 2030. Il prévoyait également l'organisation d'ateliers de sensibilisation à la transition écologique destinés aux services de l'État ainsi qu'un service d'accompagnement des citoyens pour les aider à réduire leur empreinte environnementale. À la fin de la mise en œuvre du plan d'action, 17 des 18 régions avaient tenu une COP[54]. Allant au-delà de ce jalon, plusieurs COP ont également été organisées à l'échelon inférieur, celui du département[55].

Différentes formes d'implication dans l'élaboration des feuilles de route pour la transition écologique ont été observées chez les différents acteurs non étatiques. Certaines régions, comme la Nouvelle-Aquitaine[56], ont organisé une consultation citoyenne[57], tandis que d'autres ont invité des représentants d'ONG et de groupes de réflexion[58]. Selon certains observateurs, les COP régionales ont laissé peu de place à la consultation[59] et sont restées l'affaire de spécialistes et de représentants d'intérêts professionnels, avec une couverture médiatique et une visibilité publique relativement limitées[60]. Les ateliers de sensibilisation à la transition écologique destinés aux services de l'État (« ateliers Bon Plan ») se sont tenus fin 2023 et en 2024, puis ont été abandonnés[61], tandis que l'accompagnement des citoyens pour réduire leur empreinte environnementale a fait appel à l'application « J'agis »[62], qui propose un accompagnement individuel pour réduire son empreinte carbone.

Engagement 11 : Créer une culture du numérique

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Pas clair

- **Achèvement :** Achevé
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

Cet engagement visait à élaborer une campagne de sensibilisation pour informer le public de ses droits en matière de protection de la vie privée dans le cadre de la réutilisation des

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

données de santé, afin de favoriser une culture des données de santé numériques partagée par l'ensemble des citoyens[63]. Il s'appuyait sur le plan d'action précédent. Le jalon 1, qui prévoyait la mise en place d'un portail d'information des patients sur les données de santé, a abouti à la création de l'Académie citoyenne des données de santé, une plateforme en ligne qui propose des ressources pédagogiques pour comprendre le partage des données de santé. Cette plateforme a été co-créée avec l'OSC France Assos Santé[64]. Le jalon 2, qui prévoyait une campagne de sensibilisation sur la réutilisation des données de santé, a également été achevé[65]. Selon le gouvernement, les progrès mesurables obtenus grâce à la mise en œuvre de l'engagement apparaissent dans un baromètre national des connaissances[66]. Bien que l'Examen du plan d'action ait jugé que le potentiel de résultats de cet engagement n'était « pas clair », sa mise en œuvre a fait appel à des méthodes de gouvernement ouvert pour faire progresser un domaine politique. Les premiers résultats de cet engagement sont donc jugés modérés.

Engagement 12 : Lutte contre la désinformation

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Modeste

- **Achèvement :** Limité
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

Cet engagement, piloté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, visait à partager avec les ressortissants français à l'étranger l'expérience acquise par la France en matière de données et de lutte contre la désinformation, au moyen d'une campagne de sensibilisation, d'un plan de communication, de publications et de débats avec des experts de la manipulation de l'information. L'engagement a été modifié pendant la période de mise en œuvre, et le ministère a mis en place plusieurs autres initiatives de lutte contre la désinformation[67]. Parmi celles-ci figurent un outil d'intelligence artificielle (IA) qui transcrit les contenus d'influenceurs publiés sur les réseaux sociaux et repère ceux qui sont trompeurs ou préjudiciables à la France ; le soutien à un laboratoire de recherche pour le développement d'un agent conversationnel ; des actions de sensibilisation à la lutte contre la manipulation de l'information, notamment lors de la journée portes ouvertes du ministère (La Fabrique de la diplomatie); et la création sur le réseau social X (anciennement Twitter) du compte « French Response », qui compte à ce jour plus de 200 000 abonnés et répond directement à la désinformation en ligne[68]. Dans le cadre de ces activités, l'équipe de communication du ministère a échangé à plusieurs reprises avec les médias[69].

Engagement 13 : Baromètre des résultats de l'action publique

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Modeste

- **Achèvement :** Achevé
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

L'engagement 13 visait à poursuivre l'action du Baromètre des résultats de l'action publique[70], une plateforme en ligne lancée en 2021 qui suit la mise en œuvre des politiques publiques aux niveaux national, régional et local. La nouvelle version du baromètre a été mise en ligne en septembre 2024[71], avec plusieurs améliorations comme des mises à jour régulières des

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

indicateurs d'avancement des quatre politiques prioritaires retenues, un meilleur suivi des objectifs, des interfaces locales et des vidéos consacrées aux politiques prioritaires à l'échelle départementale. Certaines autorités locales ont créé des pages Web dédiées[72], reliées au baromètre, sur l'avancement de politiques prioritaires spécifiques dans leur territoire[73]. Le jalon 2, qui prévoyait l'organisation de la campagne « Ce qui change pour moi », a été lancé en novembre 2023, avant le début de la période de mise en œuvre du plan d'action.

Engagement 14 : Développement et promotion de l'application mobile Agora

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Pas clair

- **Achèvement :** Achevé
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

Cet engagement portait sur le développement de nouvelles fonctionnalités pour Agora, une application mobile de consultation citoyenne fondée sur le bénévolat, lancée en 2023, avant le début du plan d'action. Comme le prévoyait le plan d'action, de nouvelles fonctionnalités ont été développées en 2024 et 2025[74], notamment la possibilité pour les services déconcentrés de l'État de paramétrer des consultations locales, la gestion directe des contenus de l'application par les services de l'État sans recours à un prestataire, et le développement d'une version Web d'Agora[75]. Selon les données du gouvernement, Agora a réuni depuis son lancement près de 150 000 utilisateurs de l'application et 50 000 participants aux consultations[76]. Bien que seules deux consultations, toutes deux consacrées à l'agriculture, aient été lancées en 2024, leur nombre est passé à neuf en 2025[77]. Deux autres consultations ont eu lieu en 2026, portant à 21 le nombre total de consultations menées sur la plateforme depuis son lancement[78].

Plusieurs experts de la participation issus de la société civile ont relevé que l'application avait été développée avec une faible implication des OSC, que la communication autour de l'outil restait limitée et que peu de citoyens l'utilisaient réellement[79]. Les représentants du gouvernement ont souligné l'intérêt de disposer d'un outil public conforme aux normes d'accessibilité et de sécurité de l'État, grâce auquel les organismes publics peuvent lancer rapidement et gratuitement des consultations citoyennes[80]. Pour la plupart des consultations, l'application a publié une synthèse analytique des contributions reçues, ce qui renforce la transparence[81]. Le fait que des entités publiques autres que le gouvernement, comme des parlementaires, des conseils régionaux ou des organismes publics tels que le Conseil de l'intelligence artificielle et du numérique, aient utilisé Agora pour lancer leurs consultations peut être vu comme le signe d'une diffusion croissante de cet outil. En juin 2026, Agora a été désigné comme l'outil de référence pour les consultations en ligne organisées par le gouvernement.[82]

Engagement 15 : Communs numériques

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Non
- **Potentiel de résultats :** Pas clair

- **Achèvement :** Substantiel
- **Premiers résultats :** Aucun résultat notable

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

L'engagement 15 visait à poursuivre les efforts du gouvernement en faveur de l'adoption de logiciels libres développés par des citoyens et des entreprises privées, dans le prolongement du plan d'action précédent[83]. Sur les 10 logiciels dont la migration vers le secteur public était visée, deux ont été transférés respectivement au ministère de l'Éducation nationale et au ministère de l'Intérieur (jalon 1)[84] : La Forge[85], un espace collaboratif de création et de partage de logiciels et de ressources pédagogiques libres conçus principalement par et pour les enseignants, et Pyronear[86], une solution de détection précoce des incendies conçue par une équipe de jeunes ingénieurs à partir d'un algorithme ouvert.

Par ailleurs, un recensement des logiciels libres a été publié en janvier 2025[87], et quatre projets citoyens ont bénéficié en 2024 de l'accompagnement de l'Accélérateur d'initiatives citoyennes (AIC) (jalon 2)[88]. Bien que ces avancées soient positives, l'Examen du plan d'action a jugé que cet engagement était dépourvu d'optique de gouvernement ouvert[89]. Sa mise en œuvre n'ayant ni rendu publiques davantage d'informations détenues par l'État ou des informations de meilleure qualité, ni créé de possibilités juridiques de demander des comptes aux responsables publics, ni ouvert au public de possibilités d'éclairer, d'influencer ou de co-créer des politiques, des lois ou des décisions, l'engagement est évalué comme n'ayant produit aucun résultat notable.

Engagement 16 : Observatoire du Service Public de la Donnée

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Modeste

- **Achèvement :** Achevé
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

L'engagement 16 visait à créer un Observatoire du Service Public de la Donnée chargé de publier régulièrement des rapports sur neuf jeux de données ouvertes préalablement identifiés, en mettant l'accent sur la qualité du contenu, la régularité des mises à jour, le respect des formats et spécifications et la disponibilité des services de téléchargement et des API. L'observatoire est en ligne depuis novembre 2025 et fait l'objet de mises à jour régulières[90]. Il présente les neuf jeux de données notés selon cinq critères, avec une explication claire de la méthodologie employée[91]. Deux experts des données issus de la société civile ignoraient toutefois l'existence de l'observatoire[92], tandis qu'un troisième représentant, ayant de l'expérience dans des technologies civiques, y voyait une initiative positive pour évaluer l'« état de santé » des données ouvertes[93].

Engagement 17 : Projet « Ecosphères »

- **Vérifiable :** Oui
- **A-t-il un objectif de gouvernement ouvert ?** Oui
- **Potentiel de résultats :** Modeste

- **Achèvement :** Achevé
- **Premiers résultats :** Résultats modérés

L'engagement 17 portait sur la création du projet Ecosphères, un catalogue national de métadonnées offrant un accès centralisé aux données sur la transition écologique. Avant l'adoption de l'engagement, le projet s'appuyait sur les bases de données environnementales ouvertes des services déconcentrés de l'État. Pendant la mise en œuvre, il a été rebaptisé

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

ecologie.data.gouv.fr [94]et lancé en novembre 2024[95]. La plateforme rassemble plus de 30 000 jeux de données[96], produits par plus de 150 organismes et administrations, ainsi que plus de 108 indicateurs[97]. En ce qui concerne les premières incidences, le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature fait état de 150 à 200 visites uniques par jour sur la plateforme et d'environ 8 millions de consultations des jeux de données entre mai et décembre 2025[98]. Par ailleurs, plusieurs régions utilisent régulièrement les données locales. Des données probantes indiquent que ces données ont été utilisées lors des COP régionales (voir l'engagement 10) et dans des tableaux de bord régionaux de données[99]. Un expert de la société civile a souligné l'utilité de ces données, grâce auxquelles la société civile a pu identifier les îlots de chaleur pendant les vagues de chaleur et montrer où planter des arbres pour rafraîchir la ville, ainsi que les espèces les plus efficaces[100]. Une autre partie prenante de la société civile a relevé que la réutilisation des données restait limitée[101].

[1] Notes de la rédaction :
1. Pour les engagements regroupés, l'évaluation du potentiel de résultats et des premiers résultats est effectuée à l'échelle du groupe, plutôt qu'à l'échelle des engagements individuels.
2. Les titres courts des engagements ont parfois été modifiés par souci de concision. Pour obtenir le texte complet de ces engagements, veuillez consulter le plan d'action de la France : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2024/01/France_Action-Plan_2023-2025_December_EN.pdf.
3. Pour plus d'informations sur l'évaluation de la conception des engagements, voir l'Examen du plan d'action de la France : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2025/02/France_Action-Plan-Review_2023-2025_FR.pdf.

[2] Voir : https://www.agora.gouv.fr/je-participe.
[3] Voir : https://www.agora.gouv.fr/je-participe/41.
[4] Voir : https://www.agora.gouv.fr/je-participe/30.
[5] Typhanie Sconamiglio, commentaires écrits lors de la période de pré-publication du rapport, 1er octobre 2026.
[6] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 1, Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), document non publié au moment de la rédaction.
Typhanie Scognamiglio et Corentin Costard (DITP/CIPC), entretien avec le chercheur du MEI, 6 mars 2026.
[7] Le chercheur du MEI a reçu de la DITP et du CIPC le compte rendu de l'atelier et la liste des participants.
[8] Corentin Costard (DITP/CIPC), correspondance avec le chercheur du MEI, 24 juin 2026.
[9] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 3, Conseil économique, social et environnemental (CESE), Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), document non publié au moment de la rédaction.
[10] Voir : https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7452757979445096448 ; https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7453003942969606144 ; https://www.linkedin.com/posts/direction-interministerielle-transformation-publique_actionpublique-ditp-intelligencecollective-activity-7453434391676100608-A1AE ; https://www.linkedin.com/posts/typhanie-scognamiglio_depuis-mars-2025-le-cipc-coordonne-la-mise-ugcPost-7453502543273431040-V5--.
[11] Représentant de la société civile, entretien avec le chercheur du MEI, 28 avril 2026.
[12] Voir : https://www.lecese.fr.
[13] « Normes de participation et de co-création du PGO », Partenariat pour un Gouvernement ouvert (PGO), 24 novembre 2021 https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2021/12/OGP-Participation-and-Co-Creation-Standards_24November2021.pdf.
[14] Corentin Costard (DITP/CIPC), correspondance avec le chercheur du MEI, 22 juin 2026.
[15] Voir la page 2 du rapport d'activité du PAGOF : https://www.facebook.com/share/p/AkiXhpCwbufW7ynC.
[16] « Examen du plan d'action du MEI : Tunisie 2023-2025 », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 12 février 2025, https://www.opengovpartnership.org/documents/tunisia-action-plan-review-2023-2025 ; « Rapport sur les résultats du MEI : Tunisie 2023-2025 », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 4 août 2026, https://www.opengovpartnership.org/documents/tunisia-results-report-2023-2025.
[17] « Rapport sur les résultats du MEI : Sénégal 2023-2025 », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 22 mai 2026, https://www.opengovpartnership.org/documents/senegal-results-report-2023-2025.

[18] « Examen du plan d'action du MEI : Côte d'Ivoire 2024-2026 », Partenariat pour un Gouvernement ouvert, 20 novembre 2025, https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-review-2024-2026.
[19] Voir : https://pagof.fr.
[20] Voir : https://pagof.fr/actualites/le-pagof2-au-sommet-regional-afrique-et-moyen-orient-de-logp-a-la-rencontre-de-la-communaute-des-reformateurs-du-gouvernement-ouvert; https://www.linkedin.com/posts/guilhem-arnal-9083b2166_la-grande-communaut%C3%A9-de-open-government-partnership-ugcPost-7312450625256996866-xnsP.
[21] Guilhem Arnal (AFD), entretien avec le chercheur du MEI, 4 mars 2026. Le budget de l'AFD ayant été réduit deux années consécutives, en 2024 et en 2025, il est peu probable que l'Agence puisse financer une nouvelle phase du projet ; elle recherche toutefois activement d'autres sources de financement.
[22] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 4, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), Agence française de développement (AFD), document non publié au moment de la rédaction.
[23] « PAGOF, Les Assises Africaines du Gouvernement Ouvert à Rabat (Maroc) : une remarquable mobilisation pour une nouvelle architecture de la Gouvernance ouverte en Afrique », https://pagof.fr/a-la-une/les-assises-africaines-du-gouvernement-ouvert-a-rabat-maroc-une-remarquable-mobilisation-pour-une-nouvelle-architecture-de-la-gouvernance-ouverte-en-afrique ; Corentin Costard (DITP/CIPC), commentaires écrits lors de la révision de pré-publication du rapport, 1er October 2026.
[24] Représentants de la société civile, trois entretiens avec le chercheur du MEI, 17 et 19 février, et 22 avril 2026.
[25] « Examen du plan d'action du MEI : France 2023-2025 », Partenariat pour un gouvernement ouvert.
[26] Scognamiglio et Costard, entretien, 19 février 2026 ; Typhanie Scognamiglio et Corentin Costard (DITP/CIPC), correspondance avec le chercheur du MEI, 29 avril 2026.
[27] D'après la liste des réunions entre le gouvernement et la société civile transmise par le CIPC/la DITP au chercheur du MEI le 10 mars 2026.
[28] M. Marc Pichon de Vendeuil, maître des requêtes au Conseil d'État, « Préfigurer un "statut du citoyen participant" », mai 2025, document non publié et confidentiel au moment de la rédaction.
[29] Typhanie Scognamiglio et Corentin Costard (DITP/CIPC), entretien avec le chercheur du MEI, 27 mars 2026.
[30] Représentants de la société civile, trois entretiens avec le chercheur du MEI, 4, 17 et 19 février 2026.
[31] Représentant de la société civile, commentaires écrits pendant le processus de pré-publication du rapport, 29 septembre 2026.
[32] Voir l'engagement 3, lors du lancement du forum multipartite le 22 avril 2026.
[33] Typhanie Scognamiglio et Corentin Costard (DITP/CIPC), entretiens avec le chercheur du MEI, 6 et 27 mars 2026.
[34] Gilles Toulemonde, « Des missions temporaires pour quoi faire? » Jus Politicum, 8 juillet 2025. https://blog.juspoliticum.com/2025/07/08/des-missions-temporaires-pour-quoi-faire-par-gilles-toulemonde; pour l'Article 144 du Code électoral, voir : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000028059601.
[35] Partie prenante de la société civile, commentaires écrits fournis lors de la période de pré-publication du rapport, 23 septembre 2026.
[36] « Plan d'action de la France 2023-2025 », DITP.
[37] « Arrêté du 22 avril 2024 modifiant divers arrêtés relatifs aux pièces permettant de justifier de son identité en matière électorale », Légifrance, 23 avril 2024, https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049453651.
[38] « France Identité : Déjà 4 millions d'utilisateurs et une accélération des usages pour simplifier le quotidien des français », ministère de l'Intérieur, 27 mars 2026, https://www.interieur.gouv.fr/actualites/communiques-de-presse/france-identite-deja-4-millions-dutilisateurs-et-acceleration-des-usages-pour-simplifier-quotidien.
[39] « Décret n° 2025-1059 du 3 novembre 2025 relatif à la dématérialisation complète de l'établissement et de la résiliation d'une procuration et portant diverses modifications du code électoral », Légifrance, 7 novembre 2025, https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052533291.
[40] « France Identité : Déjà 4 millions d'utilisateurs et une accélération des usages pour simplifier le quotidien des français », ministère de l'Intérieur.
[41] Voir : https://conseil-refondation.fr/fonctionnement.
[42] Voir : https://conseil-refondation.fr/thematiques/sante.
[43] Voir : https://sante.gouv.fr/grands-dossiers/un-meilleur-acces-aux-soins-pour-tous-sur-le-territoire/article/le-medicobus-une-demarche-d-aller-vers-les-patients-eloignes-des-soins-dans-les.
[44] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 8, ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées (MSFAP), ministère de l'Action et des Comptes publics (MAC), Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), document non publié au moment de la rédaction.
[45] Voir : https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/structures-de-soins/cpts-s-organiser-sur-un-meme-territoire-pour-renforcer-les-soins-aux-patients.
[46] Voir : https://www.info.gouv.fr/actualite/5-000-maisons-france-sante-d-ici-2027.
[47] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 8.
[48] Mehdi Kellal (DITP), entretien avec le chercheur du MEI, 26 février 2026.
[49] Représentant de la société civile, entretien avec le chercheur du MEI, 23 février 2026.

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

[50] Voir : https://conseil-refondation.fr/thematiques/education.
[51] Voir : https://www.education.gouv.fr/conseil-national-de-la-refondation-notre-ecole-faisons-la-ensemble-343168; https://cnr-nefle.gogocarto.fr/map.
[52] Lea Larose (DITP/CIPC), commentaires écrits reçus lors de la période de pré-publication du rapport, 1er octobre 2026.
[53] Kellal, entretien.
[54] Parmi celles-ci : (1) Hauts-de-France, (2) Normandie, (3) Bretagne, (4) Grand-Est, (5) Ile-de-France, (6) Pays de la Loire, (7) Centre-Val de Loire, (8) Bourgogne-Franche-Comte, (9) Nouvelle-Aquitaine, (10) Auvergne-Rhone-Alpes, (11) Occitanie, (12) Provence-Alpes-Cote d'Azur, (13) Corse, (14) Mayotte, (15) Reunion, (16) Guadeloupe et (17) Martinique.
[55] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 10, Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), document non publié au moment de la rédaction.
[56] Voir : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/irecontenu/telechargement/125082/925466/file/Feuille%20de%20route%20r.
[57] Deborah Guedj (SGPE), entretien avec le chercheur du MEI, 2 mars 2026.
[58] Nicolas Portier, « Planification écologique : Feuilles de route régionales et passage à l'action », Caisse des Dépôts, décembre 2025, https://www.caissedesdepots.fr/sites/ms-cdc-fr/files/2026-01/Rapport_de_recherche_3_N_Portier_Planification_territoriale_de_la_transition.pdf, p. 8.
[59] Agnès Hallosserie, Mariam Fofana et Adèle Tanguy, « French regional COPs on ecological planning: What lessons can be learned? » IDDRI, 2024, www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/ Propositions/202412-PB0624-regional%20COPs.pdf.
[60] Portier, « Planification écologique : Feuilles de route régionales et passage à l'action », Caisse des Dépôts.
[61] Deborah Guedj (SGPE), entretien avec le chercheur du MEI, 2 mars 2026.
[62] Voir : https://jagis.beta.gouv.fr.
[63] Lea Larose (DITP/CIPC), commentaires écrits lors de la période de pré-publication du rapport, 1er octobre 2026.
[64] « Portail d'information citoyen et futur outil d'exercice des droits sur l'utilisation des données de santé : point d'étape », Health Data Hub, 10 juillet 2023, https://www.health-data-hub.fr/actualites/portail-dinformation-citoyen-et-futur-outil-dexercice-des-droits-sur-lutilisation-des ; « Académie citoyenne des données de santé », Health Data Hub, https://health-data-hub.fr/page/academie-citoyenne-des-donnees-de-sante ; informations fournies par écrit au chercheur du MEI par le point de contact, 9 juin 2026 ; « France Assos Santé et le HDH lancent l'Académie citoyenne des données de santé : des savoirs à la portée de tous ! », France Assos Santé, 23 octobre 2025, https://france-assos-sante.org/actualite/france-assos-sante-et-le-hdh-lancent-lacademie-citoyenne-des-donnees-de-sante-des-savoirs-a-la-portee-de-tous.
[65] « Deux affiches de sensibilisation sur la seconde vies des données de santé téléchargeables en ligne ! », Health Data Hub, 22 octobre 2024, https://www.health-data-hub.fr/actualites/deux-affiches-sensibilisation-seconde-vie-des-donnees-de-sante.
[66] Lea Larose (DITP/CIPC), commentaires écrits lors de la période de pré-publication du rapport, 1er octobre 2026.
[67] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 12, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), document non publié au moment de la rédaction.
[68] Voir : https://x.com/FrenchResponse, page consultée le 6 avril 2026.
[69] Jean-Yves Mahé (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), entretien avec le chercheur du MEI, 10 mars 2026.
[70] Voir : https://www.info.gouv.fr/politiques-prioritaires.
[71] La Wayback Machine, https://web.archive.org, confirme que le site a commencé à être mis à jour à partir d'avril 2024.
[72] Elisabeth Sawicki et Caroline Marcel-Orzechowski (DITP), correspondance avec le chercheur du MEI, 17 mars 2026.
[73] Voir : https://www.somme.gouv.fr/Actualite/Ce-qui-change-pour-moi-dans-le-departement-de-la-Somme; https://www.gironde.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Ce-qui-change-pour-moi-en-Gironde.
[74] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 14, Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), document non publié au moment de la rédaction.
[75] Voir : https://www.agora.gouv.fr.
[76] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 14.
[77] Voir : https://www.agora.gouv.fr/je-participe.
[78] Corentin Costard (CIPC/DITP), commentaires écrits lors de la période de pré-publication du rapport, 1er octobre 2026.
[79] Représentants de la société civile, deux entretiens avec le chercheur du MEI, 17 et 19 février 2026.
[80] Typhanie Scognamiglio et Corentin Costard (DITP/CIPC), entretien avec le chercheur du MEI, 20 mars 2026.
[81] Voir, par exemple : https://www.agora.gouv.fr/consultations/27; https://www.agora.gouv.fr/consultations/enseignementagricole; https://www.agora.gouv.fr/consultations/ess.
[82] Circulaire n° 6540/SG du 23 juin 2026 relative à l'utilisation de la plateforme de participation citoyenne souveraine Agora, NOR PRMX2617489C], 29 juin 2026, https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45671?fonds=ALL&init=true&page=1&query=PRMX2617489C&searchField=ALL.
[83] Voir l'Engagement 47 du « Plan d'action du PGO de la France 2021-2023 », Gouvernement français, 11 janvier 2022, https://www.opengovpartnership.org/documents/france-action-plan-2021-2023.

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism

[84] Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 15, Direction interministérielle du numérique (DINUM), document non publié au moment de la rédaction.
[85] Voir : https://data.education.gouv.fr/p/forge-des-communs-numeriques-educatifs; https://docs.forge.apps.education.fr.
[86] Voir : https://communs.beta.gouv.fr/laureats/pyronear.
[87] Voir : https://code.gouv.fr/sill.
[88] Voir : https://communs.beta.gouv.fr.
[89] « Examen du plan d'action du MEI : France 2023-2025 », Partenariat pour un gouvernement ouvert.
[90] Voir : https://observatoire-spdr.vercel.app ; Autoévaluation de la mise en œuvre de l'engagement 16, Direction interministérielle du numérique (DINUM), document non publié au moment de la rédaction.
[91] Voir : https://observatoire-spdr.vercel.app/methodologie.
[92] Représentants de la société civile, deux entretiens, 23 février et 28 avril 2026.
[93] Représentant de la société civile, entretien avec le chercheur du MEI, 22 avril 2026.
[94] Voir : https://ecologie.data.gouv.fr.
[95] Voir : https://ecologie.data.gouv.fr/about ; https://www.ecologie.gouv.fr/presse/ministere-transition-ecologique-lenergie-du-climat-prevention-risques-lance-plateforme.
[96] Voir : https://ecologie.data.gouv.fr/datasets.
[97] Voir : https://ecologie.data.gouv.fr/indicators.
[98] Lea Larose (DITP/CIPC), commentaires écrits lors de la période de pré-publication du rapport, 1er octobre 2026.
[99][99] Vincent Aït-Ammar (ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature), entretien avec le chercheur du MEI, 10 mars 2026 ; Gouvernement français, « Indicateurs Régionaux de Planification Ecologique (COP) », https://ecologie.data.gouv.fr/bouquets/indicateurs-regionaux-de-planification-ecologique-cops ; Gouvernement français, « Indicateurs Régionaux de Planification Ecologique », https://ecologie.data.gouv.fr/datasets/67a497a30f69225d739b8b5b ; Gouvernement français, « Indicateurs de la plateforme Territoires en Transitions », https://ecologie.data.gouv.fr/bouquets/indicateurs-de-la-plateforme-territoires-en-transitions ; Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG), « Compte-rendu du conseil plénier du Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG) du 16 septembre 2025 », https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/compte_rendu_cr_du_plenier_du_cnig_16-09-25.pdf.
[100] Représentant de la société civile, entretien, 23 février 2026.
[101] Représentant de la société civile, entretien, 22 avril 2026.

Open Government Partnership
Independent Reporting Mechanism